



P N  
U D

# Rapport Annuel 2020

PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE



## Remerciements

Le rapport annuel 2020 a été produit sous la direction de Jide Okeke, coordinateur du Programme régional pour l'Afrique. Jelena Raketec, Fatma Ahmed et Michelle Mendi Muita ont fourni des informations techniques et des contributions précieuses au rapport, avec le soutien supplémentaire de Moges Abreham, Betelihem Teklu et Aisha Jemila Daniels. Toutes les équipes RSCA et les points focaux du hub ont fourni des contributions importantes de leurs divers projets et initiatives régionaux. Natalia Voronova, Paul VanDeCarr et Amandine Gillet ont respectivement rédigé, édité et traduit le rapport.

Nous tenons à exprimer notre sincère appréciation et notre gratitude pour les efforts remarquables de toutes les personnes impliquées.

## À propos du PNUD

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En travaillant avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à élaborer des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Le Programme régional du PNUD pour l'Afrique contribue au développement régional en relevant les défis auxquels le continent est confronté et en amplifiant les opportunités liées aux priorités et aux aspirations définies par l'Union africaine et d'autres entités régionales.

Droits d'auteur 2021

Crédits photos: Shutterstock, Adobe Stock

# Table des matières

---

**01 AVANT-PROPOS**

---

**03 RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020**

---

**05 SYNTHÈSE**

---

**06 LUTTE CONTRE LA COVID-19**

---

**11 PRIORITÉS STRATÉGIQUES**

---

**14 ACTION DU PROGRAMME RÉGIONAL EN 2020**

14 RÉSULTAT 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL

22 RÉSULTAT 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL

34 RÉSULTAT 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL

41 Collaborations inter-projets

---

**43 PARTENARIATS**

---

**45 MISE EN ŒUVRE DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19**

---

**49 RAPPORT FINANCIER**

# Aperçu de l'année 2020

Bureau régional du PNUD pour l'Afrique  
**NEW YORK**

**PÔLE DE DAKAR**

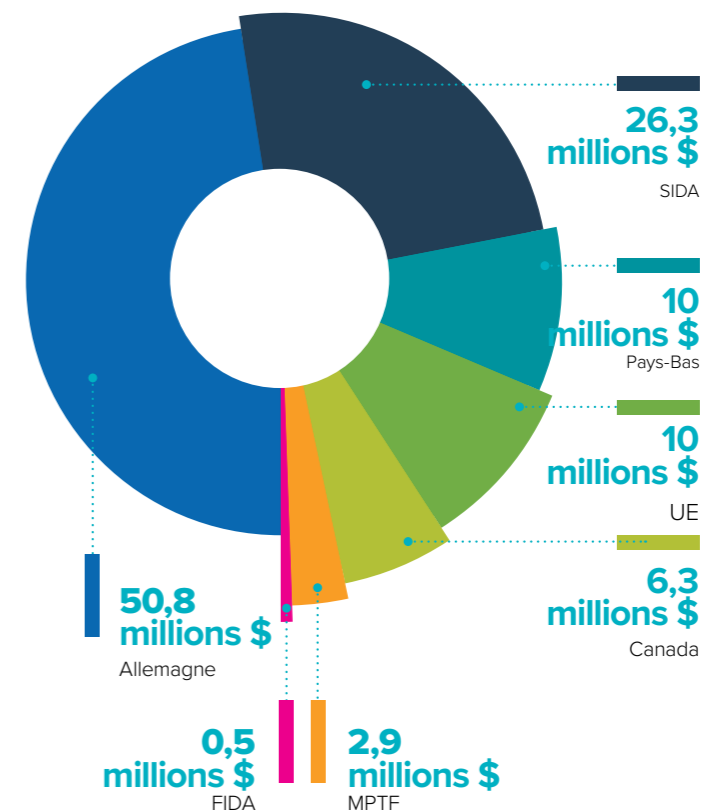
Service régional Centre pour l'Afrique  
**ADDIS-ABEBA**

**PÔLE DE PRÉTORIA**

**PÔLE DE NAIROBI**



Les 8 plus grands donateurs de ressources complémentaires



## Inspirée par la détermination des Africains et de leurs gouvernements, la réponse du PNUD à la crise vise à garder le cap

### Avant-propos

L'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. Le déferlement de la pandémie de COVID-19 a remis en question toutes nos certitudes sur le développement. Mais l'Afrique ne s'est pas laissée abattre. Le continent a fait preuve d'innovation, de résilience et de courage – en mettant à contribution ses talents pour trouver des solutions face à une pandémie effroyable, qui n'a pas encore dit son dernier mot.

Inspirée par la détermination des Africains et de leurs gouvernements, la réponse du PNUD à la crise vise à garder le cap. À l'instar d'autres institutions, notre capacité à répondre rapidement à une pandémie aux retombées sans précédent tant sur la santé publique que sur la situation socioéconomique des pays a été mise à l'épreuve, mais nous n'avons pas baissé les bras. Je suis heureuse de pouvoir dire que les partenariats que nous avons forgés ou renforcés nous ont permis de nous tenir aux côtés de l'Afrique, en endiguant une pandémie dont les conséquences auraient pu être bien pires.

Ce rapport annuel présente les succès et l'impact du Programme régional du PNUD pour l'Afrique au cours de cette année difficile. Il revient sur les réussites et les retombées du Programme régional et explique en détail comment nous avons adapté notre action pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de riposte à la pandémie de COVID-19 de l'Union africaine (UA). La collaboration du PNUD avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (CDC Afrique) de la Commission de l'Union africaine en est un exemple éloquent, tout comme l'investissement du PNUD en faveur d'une réouverture sûre de l'Afrique grâce à des solutions technologiques locales.

Nos équipes se sont habilement adaptées aux nouvelles contraintes logistiques. Nous avons renforcé notre collaboration avec l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER) afin qu'elles puissent

s'acquitter de leurs mandats institutionnels. Nous avons contribué à la progression d'une croissance économique régionale porteuse de changements et propice à la réduction des inégalités, avec une attention particulière pour l'égalité des sexes au niveau régional. Nous avons soutenu les États africains pour qu'ils puissent fournir une protection sociale à leurs populations, y compris les plus marginalisées ; et nous avons significativement élargi nos partenariats axés sur le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et l'autonomisation des femmes dans les contextes de transition.

Nous avons également investi dans la création d'une Afrique pacifique et résiliente au travers de l'établissement du Centre des zones frontalières, une initiative phare lancée en réponse aux difficultés uniques que rencontrent les plus de 270 millions d'Africains vivant dans ces régions. Nous avons travaillé avec l'ensemble du système des Nations Unies à la mutualisation de nos capacités au sein d'une réponse intégrée pour le Sahel, et nous avons redoublé d'efforts dans les domaines de la stabilisation, de la prévention de l'extrémisme violent et de l'alerte précoce, en nous concentrant tout particulièrement sur la région du bassin du lac Tchad. Les succès engrangés dans cette région ont servi de base pour la mise en place d'un mécanisme de stabilisation dans la région du Liptako-Gourma. Dans ces programmes, nous nous sommes projetés plus loin que le relèvement, à l'horizon 2030 : nous avons continué d'œuvrer à la transformation, travaillé à la réduction des inégalités entre les sexes, promu des régimes de protection sociale accessibles également aux populations les plus marginalisées, et mis l'accent sur le rôle de cheville ouvrière de la jeunesse dans nos programmes. Le PNUD a lancé un partenariat porteur de changements à l'appui du marché unique africain dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui promet de révolutionner les perspectives industrielles de l'Afrique et sa trajectoire de développement socioéconomique.



Il ne s'agit là que de quelques exemples de notre impact et des résultats que nous avons obtenus lors de la pandémie. Avec un investissement initial de 4,8 millions USD, nous avons reçu 91,6 millions USD d'investissements complémentaires, grâce auxquels nous avons pu mettre en œuvre 31 projets et initiatives pour quatre pôles sous-régionaux, travailler avec 99 partenaires et contribuer à une direction mondiale éclairée au travers de la publication de plusieurs supports de connaissance phares.

Alors que nous sommes presque à la moitié de 2021, nous commençons à envisager l'avenir avec notre nouveau Programme régional 2022-2025 pour l'Afrique. Nous passerons d'une approche axée sur les problèmes à une vision axée sur les promesses du continent, qui tire parti et se nourrit du potentiel et de la richesse de l'Afrique, en vue de concrétiser, d'élargir et d'approfondir la transformation économique structurelle et l'inclusion et de saisir les

possibilités offertes par le numérique, tout en accordant la priorité aux femmes et aux jeunes.

Je suis fière de nos équipes et de leur travail. Et rien n'aurait été possible sans le large éventail de partenariats noués avec des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des banques de développement, des associations locales, des institutions régionales et d'autres organismes de l'ONU – nous leurs sommes extrêmement reconnaissants.

Je m'adresse à présent à nos partenaires et parties prenantes : je vous invite à prendre connaissance de nos grandes réalisations de 2020 et je continue de compter sur votre engagement, votre collaboration et votre soutien, alors que nous nous apprêtons à approfondir encore notre action, jusqu'à ce que nous puissions réaliser la promesse de l'Afrique.

**Ahunna Eziakonwa**

**Sous-Secrétaire générale de l'ONU et Directrice du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique**

# RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2020



# SYNTHÈSE

**Le PNUD a été mis sur pied pour relever les défis les plus épineux. En 2020, le PNUD est parvenu à rapidement recentrer son Programme régional sur la lutte contre la COVID-19, tout en poursuivant ses activités dans les trois axes d'intervention prioritaires : ses domaines de résultat.**

L'année 2020 n'a pas été une année facile pour l'Afrique. Partout sur le continent, la pandémie de COVID-19 a fait de nombreux malades et causé la mort de nombreuses personnes. Elle a également provoqué une crise socioéconomique et a rendu les populations marginalisées encore plus vulnérables face à la pauvreté et à la violence.

Cette pandémie a aussi encouragé les Africains à s'unir pour le bien de tous. Aux quatre coins du continent, les habitants ont pris soin de leurs voisins, porté un masque, respecté les distances de sécurité et donné sans compter de leur temps et partagé leurs ressources. Le PNUD déplore les nombreuses pertes causées par la pandémie, mais se félicite dans le même temps de l'unité dont ont fait preuve les Africains tout au long de ces mois difficiles. Le PNUD a été mis sur pied pour relever les défis les plus épineux.

- **Le PNUD a soutenu les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (CDC Afrique) et l'Union africaine dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.** Ce travail a notamment consisté à apporter un soutien conjoint à la coordination et aux opérations ; à évaluer l'impact de la COVID-19 ; à favoriser le partage des connaissances ; à mener des campagnes de communication avec le public ; à assurer la préparation des pays et à contribuer à leur riposte dans les régions frontalières ; et à prévenir les violences sexuelles et fondées sur le genre
- **Domaine de résultat 1 : le Programme régional a aidé l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) à remplir leurs missions, en particulier pour les problématiques transversales liées au renforcement de la résilience.** Le Programme régional a contribué : au renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de certains États membres en vue de la ratification et de l'incorporation dans les législations nationales des traités de l'UA ; au renforcement des capacités régionales et nationales s'agissant de la réduction

des risques de catastrophe et de la prévention de l'extrémisme violent ; à l'amélioration de l'accès aux informations climatiques dans les zones frontalières de la Corne de l'Afrique ; et au renforcement du cadre institutionnel pour la coopération Sud-Sud et triangulaire.

- **Domaine de résultat 2 : le Programme régional a contribué à promouvoir une croissance régionale inclusive, durable et caractérisée par une transformation structurelle, permettant de réduire les inégalités économiques.** L'appui apporté dans le cadre du Programme régional a contribué : à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; à renforcer les capacités en vue de la concrétisation des engagements pris dans le cadre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) ; à renforcer les systèmes de protection sociale ; à améliorer l'épanouissement des jeunes ; à promouvoir la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs ; à promouvoir la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ; et à soutenir les initiatives en faveur d'une transformation structurelle et inclusive.
- **Domaine de résultat 3 : le Programme régional a soutenu les institutions régionales afin qu'elles puissent pérenniser la paix et renforcer la résilience face aux crises et aux chocs.** Le Programme régional a contribué : à des initiatives de prévention de l'extrémisme violent ; à la mise au point d'outils sur les menaces pour l'environnement, la dégradation de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques dans les zones frontalières de la Corne de l'Afrique ; à faire connaître les protocoles d'accord, les politiques et les accords transfrontaliers ; à stabiliser le bassin du lac Tchad ; et à préparer le futur travail de stabilisation de la région du Liptako-Gourma ainsi que la prévention des conflits et l'instauration de la paix dans la région des Grands Lacs.

Dans tous ces domaines, le PNUD s'est associé aux gouvernements, à des entreprises, à la société civile, à des banques de développement, à des associations locales, à des institutions régionales et à d'autres organismes de l'ONU.

Tout au long de l'année 2020, le Programme régional a pu mettre à profit ses atouts, son savoir-faire et ses relations. Vous en apprendrez davantage dans les pages suivantes. Bien qu'une grande partie de l'attention se porte sur des questions techniques et sur les aspects économiques, l'objectif n'en reste pas moins résolument humain : une Afrique pacifique et résiliente, où personne n'est laissé pour compte. Pour tous les Africains.



## LUTTE CONTRE LA COVID-19

En 2019 et 2020, l'Afrique et le reste du monde se sont retrouvés face à une situation inédite. Tous les habitants de la planète sont concernés par la pandémie de COVID-19 et ont dû se confiner à un moment donné. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été perturbées, les transports aériens et maritimes de marchandises ont été mis à l'arrêt et l'accès aux fournitures médicales a été limité en raison de l'explosion de la demande mondiale. L'Afrique a dès lors cherché des solutions locales. L'endiguement de la pandémie a nécessité la participation de tous les Africains sur le continent. Lorsque le premier cas de COVID-19 en Afrique a été signalé le 14 février 2020, en Égypte, d'aucuns s'attendaient au pire. Cependant, les équipes du PNUD sont restées concentrées et se sont adaptées à cette nouvelle situation.

### Adapter les projets face à la pandémie de COVID-19

Les équipes du Programme régional ont poursuivi les projets et les initiatives régionales en cours, tout en adaptant leurs plans pour pouvoir résoudre les nouvelles difficultés que rencontrait le continent. Afin de comprendre les nouveaux défis posés par la pandémie et d'encourager l'adoption d'une approche fondée sur des données factuelles pour relever ces défis, il a été décidé de faire principalement porter les initiatives sur l'enrichissement et la gestion des connaissances, le renforcement des capacités, la sensibilisation de la population, et la conclusion de partenariats en vue de l'élaboration d'une réponse commune à la COVID-19.

La rédaction d'un rapport sur **les réponses de la coopération Sud-Sud et triangulaire à la COVID-19 et aux enjeux de demain** en est un bon exemple. Initialement, ce rapport devait porter sur les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire, à l'instar du premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique, publié en 2019. Il a toutefois été décidé, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de revoir le contenu du rapport, afin d'y intégrer les initiatives prises dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour répondre à la pandémie. L'objectif était également d'évaluer les incidences de la pandémie sur les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire en cours. Sur la base d'une enquête et d'entretiens menés avec des collaborateurs du PNUD, des interlocuteurs des gouvernements en Afrique, des partenaires de développement et des acteurs du secteur privé, ce rapport offre un éclairage unique et opportun sur la manière dont les pays africains ont mis à profit la coopération Sud-Sud et triangulaire. Il met en lumière le rôle du PNUD dans ces collaborations ainsi que diverses mesures, solutions et initiatives adoptées par les pays face à la COVID-19. Le projet régional intitulé « **Transformer le paysage de la coopération au développement en Afrique pour mettre en œuvre les ODD dans le cadre d'une coopération Sud-Sud** » a également fait intervenir des partenaires clés de la coopération triangulaire, tels que l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et l'Agence norvégienne de coopération en matière d'échanges (NOREC), pour le renforcement du programme de coopération Sud-Sud et triangulaire en Afrique, avec un accent particulier sur l'appui technique apporté dans le contexte de la COVID-19. Des discussions ont été menées sur la possibilité de créer un fonds pour la coopération triangulaire en Afrique, dont l'objectif serait de promouvoir les échanges Sud-Sud et la collaboration entre l'Afrique et la région Amérique latine et Caraïbes.

Face aux nouvelles difficultés engendrées par la COVID-19, le projet régional intitulé « **La protection sociale pour un développement durable** » a permis d'apporter un soutien aux bureaux de pays pour la mise en place d'une riposte à la pandémie, au travers d'une série de documents d'orientation:

- Recueil de ressources internationales sur la réponse à la COVID-19 en matière de protection sociale en Afrique
- Réponse au COVID-19 : offre de protection sociale intégrée pour l'Afrique
- Réponse à la COVID-19 : offre intégrée du PNUD pour l'économie informelle
- Note consultative sur le principe « ne laisser personne de côté » en matière de ciblage et d'inclusion dans les régimes de protection sociale
- Note consultative sur l'inclusion dans les programmes de protection sociale d'urgence
- Note d'orientation sur la rédaction d'une proposition relative au domaine de la protection sociale à l'intention du RFF (également disponible en anglais)
- Note consultative sur la protection sociale pour les travailleurs informels pendant et après la crise de la COVID-19

Le **Centre des zones frontalières du PNUD** a été créé en pleine pandémie de COVID-19 et a rapidement mis le doigt sur la nécessité de mieux comprendre les répercussions de pandémie sur les populations des zones frontalières. En vue de sensibiliser les différents acteurs aux difficultés commerciales engendrées par la COVID-19, le Centre a publié un document d'orientation sur les problèmes rencontrés dans les zones frontalières dans ce contexte<sup>1</sup>.

Le projet régional intitulé « **Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement** » a permis de constater que la COVID-19 pouvait exacerber les problèmes de sécurité dans le bassin du lac Tchad, notamment au vu des attaques et des réponses militaires du début de l'année 2020. Face à ce constat, l'équipe du projet a établi un partenariat d'urgence avec Radio Ndarason Internationale, une station de radio locale, pour atteindre les populations touchées par Boko Haram en vue de les informer, dans des langues locales, sur la pandémie, les restrictions imposées par le gouvernement et les mesures préventives, l'objectif étant de traiter les causes profondes de l'extrémisme violent par le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance dans la région.

Cette initiative cherchait à déjouer la menace que représenterait la récupération de la pandémie par les groupes extrémistes violents à des fins de propagande. Le partenariat a également soutenu la conduite d'une étude visant à déterminer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la manière dont la population perçoit les groupes extrémistes violents dans les zones touchées du Nigéria, du Niger et du Tchad, le but étant d'éviter, au travers de la diffusion d'informations objectives sur la pandémie et les mesures de prévention, que les groupes extrémistes violents ne continuent d'exploiter la pandémie dans leur propagande. Une étude concernant l'incidence de la COVID-19 sur la perception qu'a la population des groupes extrémistes violents dans le bassin du lac Tchad a été parachevée et a contribué au renforcement de la communication stratégique régionale de la force multinationale mixte (FMM) dans le bassin du lac Tchad.

Ce projet a également permis de recenser les possibilités de soutenir des initiatives plus vastes de l'ONU dans les domaines de la prévention de la COVID-19 et des réponses à apporter à la pandémie, en mettant à profit les relations établies avec les populations et des organisations de la société civile, des chefs religieux et des associations de femmes et de jeunes, en vue de toucher les populations les plus marginalisées.

Au travers du projet régional intitulé « **Fonds pour la stabilisation de la région du lac Tchad** », le PNUD, en collaboration avec la Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine, a réalisé une analyse approfondie des difficultés intersectorielles exacerbées par la COVID-19 au travers d'une série de documents d'orientation sur la situation dans le bassin du lac Tchad<sup>2</sup>. Ces quatre documents d'orientation évaluent les répercussions de la COVID-19 et des stratégies de riposte des gouvernements sur les résultats en matière de gouvernance, la résilience des populations,

l'extrémisme violent ainsi que l'impact de la pandémie sur les jeunes, les femmes et les filles, avec notamment un accent sur les violences sexuelles et fondées sur le genre. Le PNUD a noué un partenariat avec la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'organisation de **l'édition 2020 de la Conférence économique africaine**, qui avait pour thème « L'Afrique après le COVID-19 : accélérer les progrès vers un développement durable inclusif ».

Trente-six lauréats, sélectionnés parmi les 400 candidats, ont présenté le fruit de leur travail sur un large éventail de sujets liés au thème – dont la gouvernance, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les investissements étrangers directs et la santé. Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le projet régional intitulé « **Renforcement de la résilience et des capacités pour l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe : promouvoir des solutions de développement durable tenant compte des risques** » a soutenu la CUA dans le renforcement des mécanismes institutionnels en vue de la mise en place d'un système d'alerte précoce multirisques et d'intervention rapide (notamment des systèmes de surveillance en cas de pandémie et d'alerte aux conflits).

### Soutenir la stratégie continentale de lutte contre la pandémie de COVID-19 de l'UA

Une approche globale est indispensable pour pouvoir faire face aux nombreuses facettes de la pandémie de COVID-19. À l'échelle du continent, l'UA a adopté une stratégie continentale de lutte contre la COVID-19. Le PNUD a coopéré avec le CDC Afrique et d'autres partenaires pour mettre en place cette stratégie sur tous les fronts. Diverses activités ont été menées dans ce cadre, dont : l'apport d'un appui à l'UA dans l'étude des retombées de la COVID-19 sur la gouvernance, la paix et la sécurité<sup>3</sup>; l'apport d'un soutien aux bureaux de pays et aux CER pour la prévention et la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre pendant la pandémie ; l'apport d'un soutien aux pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'approvisionnement en équipements de protection individuelle (EPI) ; le renforcement des systèmes de santé ; et le renforcement des capacités de groupes cibles, tels que les soignants, les organisations d'inspiration religieuse, les organisations de la société civile, les associations de la jeunesse et de femmes et les principales institutions de santé.

En partenariat avec l'Université Emory, le PNUD et le CDC Afrique ont lancé une **série de webinaires sur la communication des risques, en vue d'améliorer la riposte à la pandémie**. Ces neuf webinaires ont été organisés pour des journalistes, des organisations d'inspiration religieuse et des jeunes. Ils ont attiré près de 1 000 participants venus de 51 pays africains. Des experts recrutés par l'Université Emory ont mené des débats sur l'utilisation des données, le compte rendu fondé sur des données factuelles, la lutte contre la désinformation, et les initiatives que les jeunes pouvaient entreprendre pour enrayer la propagation de la COVID-19. Les débats ont porté sur les conseils spirituels, la

communication interconfessionnelle, les questions de genre dans la réponse à la pandémie et le renouveau du journalisme religieux à l'heure de la COVID-19.

**En 2020, le PNUD a fait de la communication directe avec les populations des pays traversés par le fleuve Mano** une priorité. Avant même la pandémie, les pays de l'Union du fleuve Mano – le Libéria, la Guinée, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire – souffraient d'une piètre gouvernance et luttait contre l'épidémie d'Ebola. La COVID-19 n'a fait qu'accroître le risque de tensions entre les populations et elle a porté un coup dur aux économies de la région. Les ménages dirigés par des femmes ont été particulièrement touchés. Les mesures de précaution adoptées par les autorités nationales ont limité les déplacements d'une grande partie de la population.

En réaction, les bureaux de pays du PNUD et ceux de l'Union du fleuve Mano au Libéria ont livré des fournitures – en partie produites localement – dans les pays frontaliers, dont des thermomètres, des EPI, des seaux pour le lavage des mains, des désinfectants pour les mains, des visières de protection, des masques, de l'alcool, des gants, du Clorox, du matériel éducatif et des mégaphones. Ces fournitures ont permis de réduire la transmission de la maladie à travers les frontières, de sensibiliser les populations et d'améliorer le dialogue avec elles.

Des bénévoles ont joué un rôle essentiel en informant le public sur les gestes à adopter pour éviter la propagation de la COVID-19 dans vingt communautés frontalières à cheval sur la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria. Ces efforts déployés au niveau local ont permis de s'assurer que les informations puissent atteindre les zones reculées le long des frontières et de capter tout signe annonciateur de tensions.

En outre, le PNUD, a aidé ses bureaux de pays et les États membres à élaborer des lignes directrices sur l'intégration de la dimension de genre dans les ripostes à la COVID-19, en collaboration avec la Direction Genre de la Commission de l'UA et l'équipe mondiale du PNUD chargée des questions de genre. À la suite de cette collaboration fructueuse, l'équipe régionale du PNUD chargée des questions de genre a organisé un webinaire avec les bureaux de pays

Elle les a également aidés à intégrer la dimension de genre dans les **évaluations de l'impact socioéconomique de la COVID-19**<sup>4</sup>. Parmi les 39 bureaux qui ont mené une telle évaluation, dix atteignaient ou dépassaient les exigences minimales relatives à la prise en compte des questions de genre. Pour lutter contre la COVID-19 sur tous les fronts, le PNUD et le CDC Afrique ont également uni leurs efforts dans d'autres domaines de travail essentiels.

1 <https://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/issue-briefs/research-and-policy-brief--african-borderlands-in-the-context-o.html>

2 <https://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/issue-briefs/undp-regional-stabilization-facility-for-lake-chad--covid-19-si.html>

3 <https://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/library/covid-19-briefs.html>

4 <https://www.undp.org/coronavirus/socio-economic-impact-covid-19>

## Les jeunes Africains – par leur résilience, leurs solutions locales et leurs innovations – ont contribué à notre action contre la COVID-19.

Ensemble, ils ont mis au jour la nécessité d'assurer un approvisionnement continu de médicaments vitaux pour soigner d'autres maladies, telles que le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le PNUD et le CDC Afrique ont défini **six axes de collaboration** pour garantir l'adoption d'une approche globale face à cette crise complexe. Ces six axes sont reflétés dans la Réponse régionale du PNUD :

1. Coordination et soutien aux opérations
2. Analyses de l'impact de la COVID-19
3. Partage des connaissances et plateformes en ligne
4. Campagnes de communication avec le public
5. Préparation et riposte dans les régions frontalières
6. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

Au travers de partenariats avec l'UA, des gouvernements et des organisations, le PNUD a pu s'appuyer sur des collaborations mises en place par le passé pour la gestion de maladies infectieuses telles qu'Ebola. Les jeunes Africains – par leur résilience, leurs

solutions locales et leurs innovations – ont contribué à notre action contre la COVID-19. Bon nombre de ces solutions et innovations locales ont été mises au point par des **microentreprises et de petites et moyennes entreprises (MPME)**. Ces entreprises ont été durement touchées par les retombées économiques de la pandémie, et elles sont nombreuses à risquer la fermeture ou la faillite. Alors que les MPME représentent 90 % de l'ensemble des entreprises sur le continent et 85,8 % des emplois dans le secteur informel, leur fermeture pourrait se traduire par des pertes d'emplois massives et une diminution des dépenses de consommation.

En réaction, le PNUD s'est associé à **AfriLabs, l'un des principaux incubateurs d'entreprises du continent**. Fort d'un réseau de 225 centres d'innovation et organisations répartis dans 47 pays, AfriLabs aide les entreprises à survivre, et même à prospérer à l'heure de la pandémie. Une initiative d'AfriLabs, intitulée « Rollo Africa », recrute des entrepreneurs pour créer des emplois et trouver des solutions innovantes aux problèmes africains. La campagne de recrutement a attiré des milliers de visiteurs sur le site web de l'organisation et touché un demi-million de personnes par e-mail et sur les réseaux sociaux. Quelque 1 200 personnes ont postulé dans cinq pays – le Cameroun, l'Égypte, le Sénégal, le Soudan et le Zimbabwe – et la demande est forte pour étendre le programme à d'autres pays africains.

Jusqu'à présent, l'initiative a permis à **360 entrepreneurs de 120 petites entreprises de participer à une formation intensive**. Ces entrepreneurs ont également pu utiliser un simulateur d'entreprise haute technologie pendant 1 500 heures au total, ce qui leur a permis d'améliorer leurs compétences de prise de décision. Ce qui confère à cette initiative son caractère unique, c'est qu'elle cible les MPME du secteur informel – qui est le plus souvent traité en parent pauvre dans les efforts de relèvement – y compris dans la diaspora africaine. Elle a également permis de recueillir des données sur les MPME et l'impact de la COVID-19 sur leurs activités, des données qui seront utilisées pour adresser des recommandations à la Commission de l'Union africaine, en vue de maximiser les avantages économiques qu'offre le secteur. Les présentations des cinq finalistes ont conclu le programme, et le Sénégal a été sacré champion Rollo Master Africa. Après avoir eu vent du succès phénoménal de l'initiative, Amazon a soutenu le programme de simulation d'entreprises à hauteur de 500 000 USD, soit plus que le financement initial du PNUD. La progression économique de l'Afrique ces dix dernières années – sans parler de la santé et de la vie de millions de personnes – est menacée par la pandémie. Le PNUD, l'UA et le CDC Afrique restent déterminés à mettre en échec la COVID-19.

etc. Ces solutions – dont le plus jeune inventeur n'avait que 9 ans – font partie des 50 innovations qui pourraient changer la vie des Africains et qui ont été mises à l'honneur par le PNUD dans le premier numéro du **magazine Africa Innovates**<sup>6</sup>.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, les capacités de représentants du monde universitaire, d'organisations de jeunes, de gouvernements nationaux et d'organisations régionales ont été renforcées pour ce qui est de l'analyse systématique de l'incidence de la COVID-19 et des besoins en découlant ainsi que de la planification du relèvement. En novembre et en décembre, le PNUD, l'Union européenne (UE) et l'Université de Stellenbosch ont conjointement organisé deux **formations en ligne de quatre jours sur l'évaluation des besoins et la planification du relèvement de la COVID-19**.

Ces formations ont attiré 77 participants, dont 21 femmes, originaires de sept pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad), ainsi que des représentants de gouvernements nationaux, des milieux universitaires et d'organisations régionales. Grâce à cette formation, les participants sont désormais à même de fournir des lignes directrices à leur gouvernement national pour l'évaluation de l'impact de la COVID-19 et l'élaboration de mesures de relèvement appropriées, afin que leur pays puisse reconstruire en mieux pour l'avenir. En outre, les supports utilisés pour la formation et les notes d'orientation produits par le PNUD en collaboration avec l'UE ont été mis à la disposition des gouvernements nationaux, afin de les aider dans leur processus d'évaluation des besoins et de planification du relèvement de la COVID-19. Quand la COVID-19 a commencé à se répandre dans la Corne de l'Afrique, il a été décidé, de concert avec le donateur (l'UE), de réaffecter en partie les fonds du projet Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières (SECCCI) aux activités de lutte contre la pandémie.

Dans ce contexte, le PNUD a organisé trois formations de sensibilisation à la COVID-19 (une dans la sous-région II et deux dans la sous-région III). Au travers de différentes méthodes (dont des lectures, des exercices écrits, des discussions, des jeux de rôle, des vidéos, des exercices de démythification et des démonstrations), ces formations, destinées aux responsables d'hôpitaux, ont été l'occasion de fournir des informations générales sur le virus et sa transmission, avec un accent particulier sur les mesures à prendre pour éviter sa propagation et les contaminations. Le PNUD a également fourni et distribué aux autorités locales des équipements de protection individuelle ainsi que des fournitures pour le lavage des mains. La crise socioéconomique engendrée par la COVID-19 fait des ravages en Afrique. Néanmoins, grâce notamment à la résilience de tous les secteurs et à la détermination des Africains à venir à bout de la COVID-19, le continent, par rapport à d'autres régions du monde, a, contre toute attente, résisté tant bien que mal aux effets sanitaires dévastateurs de la pandémie.

### Réaffecter les ressources pour lutter contre la pandémie

En vue de comprendre les problèmes créés par la pandémie et d'encourager l'adoption d'une démarche fondée sur des données factuelles pour les surmonter, le PNUD a organisé et soutenu des initiatives d'enrichissement et de gestion des connaissances, des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation, et des partenariats, dont l'objectif était d'élaborer une réponse conjointe à la COVID-19.

Par exemple, l'équipe régionale chargée des questions de genre a collaboré avec son homologue mondiale pour la création du **COVID-19 Global Gender response tracker**<sup>5</sup>, une base de données du PNUD et d'ONU-Femmes qui recense les mesures adoptées par les gouvernements à travers le monde face à la crise de la COVID-19, avec un accent particulier sur les réponses qui abordent les problèmes sous l'angle du genre. Cet outil fournit des lignes directrices aux décideurs politiques et plaide pour l'adoption de mesures tenant compte des questions de genre face à la COVID-19. En Afrique subsaharienne, 29 des 46 pays et territoires analysés avaient adopté de telles mesures.

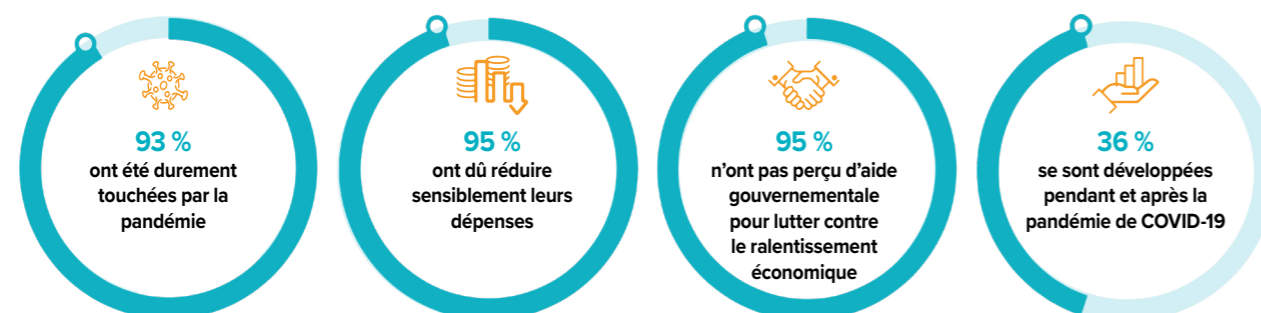
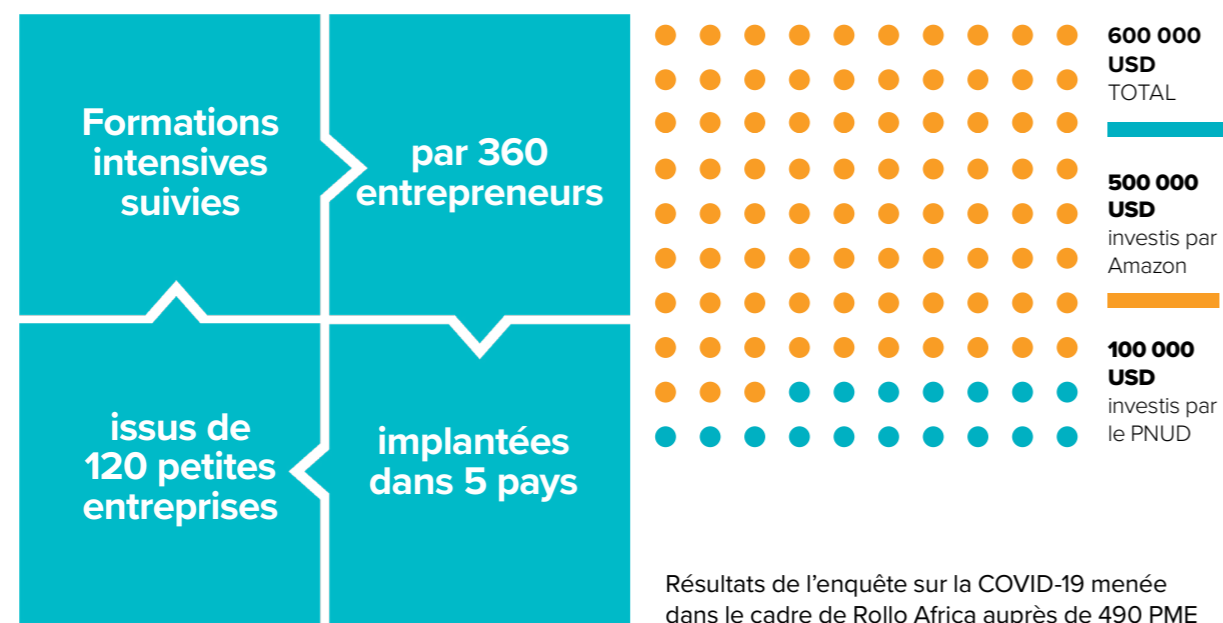
Pour renforcer le rôle des entrepreneurs et de l'innovation sur le continent, il convient de prendre la mesure de la multiplication des solutions novatrices en Afrique. On dénombre parmi ces innovations des robots de dépistage, des applications pour le traçage des contacts, des kits de dépistage non invasifs, des dispositifs de lavage des mains activés par le pied, des respirateurs, un service de livraison de médicaments par drone, le séquençage du génome, des dialogueurs (chatbots) fonctionnant à l'aide de l'intelligence artificielle utilisés à des fins médicales,

5 <https://data.undp.org/gendertracker/>

6 <https://www.undp.org/press-releases/undp-africa-releases-special-online-magazine-highlighting-50-young-africans>

7 <https://www.africa.undp.org/content/rba/fr/home/presscenter/articles/2020/planning-covid-19-recovery-in-sahel-countries--officials-and-aca.html>

### Les répercussions de la COVID-19 sur les PME africaines





# PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Le Programme régional est bien placé pour analyser l'environnement dynamique du continent et proposer une nouvelle voie à suivre dans le but que personne ne soit laissé pour compte. Nos trois priorités concordent parfaitement avec les six « domaines d'impact » de l'Offre stratégique renouvelée en Afrique et avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'objectif étant d'aboutir à des changements profonds sur le continent.

## Les trois priorités du Programme régional pour l'Afrique

### Domaine prioritaire 1

L'UA et les CER s'acquittent de leur mandat, en particulier pour les enjeux transversaux liés au renforcement de la résilience



### Domaine prioritaire 2

La croissance régionale est inclusive, porteuse de changements, durable et caractérisée par une transformation structurelle, avec des inégalités économiques revues à la baisse



### Domaine prioritaire 3

Les institutions régionales pérennisent la paix et renforcent la résilience aux crises et aux chocs



## Les six domaines d'impact du Bureau régional pour l'Afrique



Gouvernance des ressources naturelles



Emploi et autonomisation des jeunes et des femmes



Transformation économique structurelle



Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets



Énergie abordable et durable



Paix et sécurité

### Projet de gouvernance dans le secteur minier en Afrique

YouthConnekt Africa  
Programme TEF-PNUD pour l'esprit d'entreprise chez les jeunes  
Programme de bourses de l'UA et du PNUD pour les jeunes dirigeantes africaines  
Initiative « Les femmes dans la gouvernance et leur participation à la vie politique » (y compris l'initiative WANEP-CEDEAO-PNUD)  
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique  
Projet régional pour l'autonomisation des jeunes dans le Sahel (RPYES)

Initiative AUDA-NEPAD-PNUD « 100 000 PME  
Accélérer la ratification des traités de l'UA et leur incorporation dans le droit national  
Soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)  
Transformation numérique – l'Afrique en tête dans la quatrième révolution industrielle  
La protection sociale pour un développement durable en Afrique  
Financements publics et privés pour la réalisation des ODD  
Riposte régionale à la COVID-19  
Transformer le paysage de la coopération au développement pour mettre en œuvre les ODD dans le cadre d'une coopération Sud-Sud  
n landscape to implement SDGs through south-south cooperation

Améliorer la gouvernance de la lutte contre les changements climatiques en Afrique – renforcer la résilience et les capacités de l'Afrique en matière d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe – inclut la réduction des risques de catastrophe/résilience dans le Sahel  
Programme sud-africain d'adaptation pour la résilience aux changements climatiques et le rétablissement des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance  
Mise en application de l'Accord de Paris

Programme multipays Solaire et Santé créé pour le Fonds vert pour le climat afin de permettre la fourniture de services énergétiques durables sobres en carbone aux établissements de santé publique en Afrique subsaharienne  
Projet énergétique régional pour l'Autorité du Liptako-Gourma  
Investissement public-privé dans l'énergie renouvelable

Appui au CDC Afrique  
Initiative Global Haven avec PanaBIOS  
Mécanisme de stabilisation pour le lac Tchad  
Mécanisme de stabilisation pour l'Autorité du Liptako-Gourma  
Le Centre des zones frontalières d'Afrique  
Prévenir l'extrémisme violent  
Prévention des conflits – Appui à l'Union africaine  
La promesse en faveur d'une meilleure gouvernance dans le Sahel



## L'Union africaine et les CER s'acquittent de leur mandat, en particulier pour les enjeux transversaux liés au renforcement de la résilience

RÉSULTAT 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

Le premier des trois résultats du Programme régional est l'apport d'un soutien à l'UA et aux CER pour l'accomplissement de leur mission, en particulier le renforcement de la résilience des États membres face aux difficultés. En 2020, le Programme régional a contribué : à renforcer les capacités techniques de la Commission de l'Union africaine (CUA) s'agissant de la supervision de la ratification, par les États membres, des traités de l'UA et de l'incorporation de ces traités dans les législations nationales – le Programme régional a également travaillé avec certains États membres en vue de cet objectif ; à renforcer les capacités régionales et nationales, en particulier au regard du Cadre de Sendai ; à améliorer l'accès aux informations climatiques pour faciliter les alertes précoces et la réduction des risques de catastrophe dans les zones frontalières de la Corne de l'Afrique ; à renforcer le cadre institutionnel pour la coopération Sud-Sud et triangulaire ; à accroître la visibilité de l'ONU et à changer le discours sur le Sahel ; à renforcer les capacités nationales pour la mise en place de systèmes d'alerte et d'intervention rapides et la prévention de l'extrémisme violent ; et à conceptualiser les initiatives afin de mieux soutenir et renforcer la résilience des populations frontalières.

## Promouvoir une meilleure connaissance des traités de l'UA et faire avancer le processus de ratification par les États membres

Tout au long de l'année 2020, la mise en œuvre du projet « **Accélérer la ratification des traités de l'Union africaine et leur incorporation dans le droit national** » a contribué au renforcement des capacités techniques du Bureau du Conseiller juridique de la CUA s'agissant de superviser la ratification des traités de l'UA par les États membres et l'incorporation de ces traités dans leur droit national. Dans le cadre de ce projet, une page web<sup>8</sup> sur les traités de l'UA a été lancée en février 2020 afin de montrer où en sont les différents États membres dans le processus de signature et de ratification des traités/d'adhésion aux traités de l'OUA et de l'UA<sup>9</sup>.

Un **webinaire a par ailleurs été organisé avec des partenaires de développement sur la cohérence des initiatives liées aux traités de l'UA en Afrique**. L'étude réalisée à cette occasion a révélé que les activités de l'ONU et des partenaires de développement en rapport avec les traités de l'UA manquaient grandement de cohérence dans les six pays examinés. Ce webinaire a réuni 72 participants, dont des partenaires de développement, des OSC et des partenaires issus des gouvernements. Le projet a en outre été l'occasion d'organiser **la première réunion de coordination de la CUA. Cette réunion a rassemblé des départements, des organismes et d'autres institutions de l'UA travaillant sur les traités**.

En raison du caractère multidisciplinaire des traités de l'UA, la Commission sera davantage en mesure d'encourager les États membres à ratifier les traités, à y adhérer, à les incorporer dans leur droit national et à les mettre en application si les structures de l'UA sont efficacement coordonnées. Une meilleure coordination permettra également de veiller à ce que les maigres ressources – humaines et financières – disponibles aient un impact maximal et de limiter les éventuels chevauchements et doubles emplois. Une **animation vidéo** a été réalisée pour clarifier les procédures et les avantages que présentent les traités de l'UA. Cette vidéo est disponible dans les quatre langues de l'Union africaine – l'anglais, l'arabe, le français et le portugais – et elle a été produite et diffusée avec le soutien du projet régional<sup>10</sup>.

Un soutien a également été apporté dans le cadre du projet pour faire avancer le processus de ratification des traités par les États membres. Au Kenya, ce soutien a consisté en la **modification de la loi no 45 de 2012 (rév. 2014) sur la ratification des traités**, afin d'y intégrer des dispositions visant à accélérer le processus de ratification, de guider la mise en application et d'établir des mécanismes protégés par la loi pour le suivi de la mise en application et du respect des obligations auxquelles le Kenya a souscrit et pour lesquelles le Kenya joue le rôle de dépositaire.

Les modifications apportées visent à renforcer l'obligation de rendre compte et à accélérer le processus de ratification des traités au

travers de l'établissement d'un registre officiel des traités, dont le responsable serait le gardien de l'ensemble des traités (traités de l'UA et de l'ONU, traités multilatéraux et bilatéraux, et traités des CER) ainsi qu'à asseoir le rôle du parlement dans l'édification des traités et à proposer un délai de 120 jours pour leur ratification tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Un soutien a également été apporté au Ministère des affaires étrangères du Kenya pour la création d'un **registre des traités**, l'objectif étant d'assurer une meilleure gestion électronique des documents. Le projet a aussi permis d'appuyer les efforts déployés en vue de la ratification de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

En Tunisie, le projet a soutenu **la ratification et le dépôt de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption** (le 10 février 2020). Un appui a également été apporté à l'occasion de la Journée de l'Afrique (25 mai 2020) et de la Journée des femmes africaines, afin de promouvoir la mise en œuvre du Protocole de Maputo (septembre 2020) et d'encourager et faciliter le dialogue sur l'intégration de ce protocole dans le système juridique tunisien. L'événement a réuni de hauts représentants du gouvernement, des députés, des OSC et des journalistes.

Au Burkina Faso, à la suite de sept événements organisés dans le cadre du projet, 106 représentants (85 hommes et 21 femmes) issus notamment d'OSC, de la presse, des forces de l'ordre et du Comité national sectoriel (CNS) chargé de suivre la mise en application des traités de l'OUA/UA ont été formés et sensibilisés aux enjeux de la **ratification de six traités de l'UA** (Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes [Protocole de Maputo], Charte africaine de la jeunesse, Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption) **et à leur incorporation dans les législations nationales**.

## Renforcer les capacités de résilience régionales et nationales

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) renferme sept objectifs précis et quatre priorités d'action, le but étant d'écartier les nouveaux risques de catastrophe et de réduire les risques existants : (i) comprendre les risques de catastrophe ; (ii) renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer ; (iii) investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience ; (iv) renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Le résultat attendu de ce Cadre est une réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et de santé publique, ainsi qu'au

niveau des actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays sur les quinze prochaines années.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional intitulé « **Renforcement de la résilience et des capacités de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation en Afrique : promouvoir des solutions de développement durable tenant compte des risques** », la COMESA a pu mieux remplir ses engagements au titre du Cadre de Sendai<sup>11</sup>. En 2019 et 2020, le PNUD a appuyé la rédaction de la Stratégie régionale de résilience de la COMESA ainsi que l'organisation de consultations et de deux ateliers de validation avec les États membres.

La stratégie a été approuvée en juillet 2020 et elle devrait guider les États membres dans le renforcement de leur résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques, en particulier pour ce qui est du commerce et de l'agriculture. Le PNUD continue de soutenir les CER dans la formulation d'un plan d'appui à la mise en œuvre et d'un plan de mobilisation de ressources. Le projet a également permis d'apporter un appui à **la CUA pour le renforcement des mécanismes institutionnels en vue de la mise en place d'un système d'alerte précoce multirisques et d'intervention rapide** (notamment des systèmes de surveillance en cas de pandémie et d'alerte aux conflits).

Cet appui essentiel formera l'assise d'une initiative plus vaste entreprise au niveau de l'UA, dont l'objectif sera de réformer le système d'alerte précoce et d'intervention rapide aux niveaux continental, régional et national, avec le soutien du Gouvernement de l'Italie. Au niveau national, le PNUD a soutenu **les Gouvernements de la Namibie, du Sénégal, de l'Érythrée, du Mozambique, du Malawi, de l'Afrique du Sud et des Comores dans le cadre de la formulation de leurs stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe et de leur alignement sur le Cadre de Sendai**, ce qui leur permettra de renforcer leur résilience et de rendre compte des progrès accomplis au regard de l'objectif (e) du Cadre<sup>12</sup>.

Dans le cas du Malawi, le PNUD apporte un appui à l'organisme chargé de la gestion des catastrophes (Department of Disaster Management Affairs) pour l'élaboration de lignes directrices concrètes sur la gestion des risques de catastrophe.

Le PNUD a **fourni des ordinateurs portables et du matériel à des institutions** chargées de collecter et d'analyser les données relatives aux catastrophes dans sept pays du Sahel occidental et du bassin du lac Tchad – le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger<sup>13</sup>, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. Cet équipement aidera les gouvernements nationaux dans leur mission de collecte et d'analyse systématique des données, et il leur permettra de suivre efficacement la mise en œuvre du Cadre de Sendai et d'en rendre compte.

En 2021, des ressources humaines supplémentaires et des formations destinées aux parties prenantes nationales contribueront au développement des bases de données nationales en ligne sur les catastrophes et à leur utilisation au service d'un développement tenant compte des risques.

En réaction aux catastrophes survenues en 2020 – **cyclones, marées noires et inondations** –, le PNUD a apporté un soutien aux Gouvernements du Mozambique, de l'Ouganda, de Maurice, du Sénégal, du Bénin, de la Tanzanie, du Niger et du Togo, notamment en coordonnant l'appui au relèvement et en donnant des conseils aux gouvernements pour les évaluations et le relèvement post-crise.

Après avoir pris connaissance des risques multidimensionnels auxquels font face les gouvernements africains, le PNUD a aidé le Gouvernement du Mozambique à mobiliser **6 millions USD auprès de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOIKA)**, qui dirigera une nouvelle approche globale et intégrée des risques multidimensionnels dans la province de Cabo Delgado et les provinces voisines. Le projet devrait débuter en 2021. Amélioration de l'accès aux informations sur le climat pour faciliter l'alerte précoce et la réduction des risques de catastrophe au Kenya, en Somalie et en Éthiopie. La variabilité climatique constitue l'un des principaux facteurs à prendre en compte dans l'analyse de la situation socioéconomique et des moyens de subsistance dans le sud-ouest de l'Éthiopie, dans le nord-ouest du Kenya et en Somalie.

En outre, les conflits liés aux moyens de subsistance des populations pastorales sont fréquents en raison du manque d'eau et de fourrage pour le bétail, un problème directement associé à la variabilité et à l'évolution du climat saisonnier. Le projet régional intitulé « **Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières pour les sous-régions sud-ouest de l'Éthiopie-nord-ouest du Kenya, district de Marsabit-zones de Borana et Dawa, et Kenya-Somalie-Éthiopie (SECCCI)** » a permis d'apporter un soutien au Centre de prévisions et d'applications climatologiques (ICPAC) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour l'organisation d'un atelier visant à transposer à l'échelle locale des prévisions climatiques mondiales pour octobre, novembre et décembre 2020 et à élaborer des recommandations sectorielles pour les sous-régions du projet. Les 50 participants à l'atelier ont formulé une série de recommandations, dont l'objectif était d'accroître la valeur des services de prévision climatique pour les populations pastorales de leur région.

## Coopération Sud-Sud et triangulaire

Dans le contexte du projet régional intitulé « **Transformer le paysage de la coopération au développement en Afrique en vue de la mise en œuvre des ODD dans le cadre de la coopération Sud-Sud** », le PNUD a forgé des partenariats interrégionaux de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire entre des pays africains, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et des partenaires

8 <https://treaties.au.int/> ou <https://au.int/fr/treaties>.

9 <https://au.int/en/newsevents/20200207/launch-revamped-african-union-treaties-webpage>

10 Anglais – <https://www.youtube.com/watch?v=qw8eKRoblj4&feature=youtu.be> ; français – <https://www.youtube.com/watch?v=mpanJ25TdmM&feature=youtu.be> ; arabe – <https://youtu.be/zRQd60rrMeM> ; portugais – <https://youtu.be/GYEoJnoAmHE>.

11 <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>

12 L'objectif (e) du Cadre de Sendai est le suivant : augmenter nettement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.

13 La nouvelle de la livraison de matériel informatique, le 18 novembre, à la Cellule de coordination du système d'alerte précoce au Niger en vue de l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données sur les catastrophes a été relayée sur les réseaux sociaux : <https://twitter.com/PnudNiger/status/1329004139578335233> et <https://www.ne.undp.org/content/niger/fr/home/presscenter/articles/2020/CCSAP.html>

clés de la coopération triangulaire à l'appui du programme africain de coopération Sud-Sud, qui prévoit notamment le renforcement du cadre institutionnel pour ce type de coopération et la création éventuelle d'un fonds pour la coopération triangulaire.

À cette fin, deux webinaires sur l'élaboration de cadres institutionnels pour la coopération Sud-Sud ont été organisés en septembre 2020, en partenariat avec le bureau du PNUD au Mexique et l'Agence mexicaine pour la coopération internationale au développement (AMEXCID).

Ces événements, auxquels ont participé 27 personnes, ont mis l'accent sur l'amélioration des partenariats entre l'AMEXCID et le Botswana, Cabo Verde, l'Éthiopie et le Rwanda pour le renforcement des institutions. Ils ont été l'occasion de présenter le cadre institutionnel de l'AMEXCID, les besoins et les avantages mutuels de la collaboration entre le Mexique et les pays africains, ainsi que les expériences et les bonnes pratiques en matière de gestion de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Par la suite, des rapports ont été rédigés et les étapes suivantes ont été définies concrètement pour la coopération entre, d'une part, le Mexique et, de l'autre, le Botswana, Cabo Verde et le Rwanda.

Le réseau des laboratoires d'accélération (Accelerator Labs) a contribué à la **cartographie des solutions de coopération Sud-Sud dans les pays africains** au sein de la base de données du rapport annuel axé sur les résultats, l'objectif étant d'évaluer les idées déjà concrétisées et les nouvelles idées liées à la coopération Sud-Sud en vue de leur déploiement à plus grande échelle en Afrique. Cet exercice a permis de recenser vingt solutions de développement africaines innovantes qui pourraient être partagées et déployées à plus grande échelle ailleurs sur le continent.

Le descriptif de ces solutions et bonnes pratiques sera disponible dans la banque de connaissances Sud-Sud – la South-South Galaxy – dirigée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. **Deux webinaires sur la fiscalité et les envois de fonds** ont été organisés avec des partenaires externes.

Ces webinaires ont rempli leur mission en tant que plateformes de coopération Sud-Sud pour (1) l'échange d'idées sur la manière de renforcer la mobilisation des ressources nationales et de stimuler les envois de fonds destinés aux pays africains dans le contexte de la COVID-19 et au-delà, (2) l'apprentissage entre pairs sur la base d'initiatives menées en Afrique et ailleurs dans le monde dans les domaines de la fiscalité et des envois de fonds, et (3) la promotion du dialogue et le possible déploiement à plus grande échelle de telles initiatives au travers d'un transfert horizontal de connaissances.

Au total, 20 fiscalistes et 21 experts des envois de fonds (dont 14 femmes) ont été invités à partager leurs connaissances, leurs bonnes pratiques et leur expérience sur un éventail de thématiques importantes liées à la fiscalité et aux envois de fonds. Des chercheurs, des représentants de bureaux de pays du PNUD, des ministères et administrations fiscales de gouvernements, des organisations de la société civile, des partenaires de

développement, des organisations internationales (telles que la CEA, l'OIM, la Banque mondiale et la BAfD), des prestataires de services d'envoi de fonds, des organisations de la diaspora et d'autres parties prenantes clés ont fait des exposés lors de ces événements. Plus de 280 participants issus d'organismes de l'ONU et de gouvernements africains ont assisté aux deux webinaires.

Les participants étaient originaires de 30 pays africains différents. Outre le rapport sur les réponses qu'offre la coopération Sud-Sud et triangulaire africaine dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et au-delà (« African South-South and Triangular Cooperation (SSC/TrC) Responses to COVID-19 and Beyond »), d'autres **supports de connaissance** relatifs à la coopération Sud-Sud sont disponibles, tels que : un chapitre sur le rôle de la coopération Sud-Sud et triangulaire au-delà de l'APD<sup>14</sup> dans le livre *Transforming International Cooperation: Thoughts and Perspectives on Moving Beyond Aid*, un document d'orientation renfermant des lignes directrices pour l'élaboration de stratégies nationales en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire (« Guidelines For Building National South-South & Triangular Cooperation Strategies »)<sup>15</sup> destiné aux bureaux de pays du PNUD qui souhaitent apporter un soutien aux gouvernements nationaux dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et le rapport national sur la coopération Sud-Sud pour l'Éthiopie (« National Report on South-South Cooperation for Ethiopia »).

### Centre des zones frontalières d'Afrique

C'est dans une démarche caractérisée par un fort accent sur la constitution de partenariats et la défense de la cause des populations des zones frontalières africaines, par un partenariat stratégique avec la CUA et par l'organisation de dialogues spécifiques avec les CER à travers l'Afrique que le PNUD a **élaboré le descriptif du projet du Centre des zones frontalières d'Afrique** – un cadre de programmation sur cinq ans dont l'objectif est d'apporter un soutien aux populations des zones frontalières, en particulier les populations marginalisées, les femmes, les jeunes, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP), ainsi que de renforcer la créativité et la résilience des populations frontalières.

Le Centre des zones frontalières d'Afrique est d'avis que la configuration socioéconomique et politique de ces régions est unique, et qu'elles méritent des interventions de développement sur mesure. Les populations des régions frontalières sont ingénieuses et très résilientes et de nombreuses possibilités demeurent sous-exploitées, mais bien souvent, l'insécurité et la pauvreté dissimulent le véritable potentiel socioéconomique de ces populations.

Dans de meilleures conditions, les populations frontalières pourraient prospérer en exploitant leur potentiel et la richesse de leur culture, ce qui sera essentiel pour atteindre les objectifs du Programme 2030. Lors de la conception du projet, une enquête a été réalisée auprès des bureaux de pays du PNUD et plus de vingt conversations ciblées avec des représentants des équipes compétentes du PNUD ont été menées afin de pouvoir discerner les



besoins et les domaines d'action prioritaires. Dans ce contexte, le séminaire organisé par le Centre des zones frontalières d'Afrique en décembre 2020 a été l'occasion de définir les fonctions principales du Centre, à savoir : 1) la co-création de solutions innovantes au sein des laboratoires des zones frontalières – le laboratoire social du Centre coopérera avec des influenceurs et des dirigeants des régions frontalières en vue de co-créer des « défis d'innovation », dont l'objectif sera de transformer les difficultés économiques, environnementales et liées à l'insécurité en des occasions de promouvoir un développement inclusif et de mettre au point des programmes ; 2) le Centre s'inscrit dans une démarche pragmatique, et ses recherches permettront de doter les responsables et les décideurs politiques de plus de données, de données de meilleure qualité et d'analyses de pointe, ainsi que de leur faire part des enseignements tirés et des bonnes pratiques.

L'association de ces deux approches a abouti à une stratégie de communication intégrée et transversale, dont l'objectif est de faire entendre la voix des populations frontalières par la mise en récit et la production d'outils de gestion des connaissances.

### Systèmes d'alerte et d'intervention rapides et prévention de l'extrémisme violent

Le projet régional intitulé « **Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement** » a favorisé l'établissement d'un partenariat étroit avec la CUA, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), l'IGAD, la CEDEAO et le Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP) en vue de l'élaboration et de la validation de la **trousse d'information sur les systèmes d'alerte et d'intervention rapides et la prévention de l'extrémisme violent**.

Cette trousse d'information offre des conseils concrets axés sur les processus pour l'intégration du suivi de l'extrémisme violent dans les systèmes d'alerte et d'intervention rapides déjà en place aux niveaux local, national et régional, dont l'objectif principal est actuellement la prévention des conflits. C'est une approche ascendante qui est proposée dans cette trousse, une approche dans laquelle les représentants des collectivités – et non les mécanismes d'alerte et d'intervention rapides en place au niveau régional – sont chargés de recenser les éléments déclencheurs de l'extrémisme

violent. La trousse d'information a été conçue et validée dans le cadre de consultations avec un groupe de référence composé de 14 représentants de la CUA, des CER, du Gouvernement du Kenya (National Steering Commission on Peacebuilding and Conflict Management et National Counter Terrorism Centre) et du Gouvernement du Burkina Faso (Centre national d'alerte précoce) ainsi que de 25 organisations au service de la collectivité, mobilisées par l'IGAD et le WANEP.

Ces parties prenantes ont ainsi eu l'occasion de contribuer à l'élaboration des lignes directrices relatives à la trousse, dans le cadre d'une approche participative. La trousse d'information sur les systèmes d'alerte et d'intervention rapides et la prévention de l'extrémisme violent cible les centres nationaux d'alerte précoce et les organismes qui y sont liés au niveau national, des organismes régionaux tels que la CEDEAO et le WANEP, ainsi que des unités au sein de la CUA, telles que le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT).

Dans le sillage de la validation survenue en 2020, la CEDEAO, le WANEP et l'IGAD intégreront les lignes directrices dans la mise en œuvre de leurs stratégies de prévention de l'extrémisme violent au niveau régional ainsi que dans leur planification stratégique et leurs actions transfrontalières pour la lutte contre l'extrémisme violent.

En 2021, au niveau national, un déploiement par ordre de priorité est prévu au sein du **Centre national d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires du Burkina Faso** pour soutenir la réalisation des objectifs en matière d'alerte et d'intervention rapides de la stratégie du pays pour la lutte contre l'extrémisme violent. Au niveau régional, le PNUD poursuivra son dialogue avec le CAERT, afin de soutenir l'utilisation de la trousse d'information au sein des centres régionaux d'alerte précoce de la SADC et de la CEEAC.

Les pays pilotes seront le Kenya et le Burkina Faso, puis la priorité sera accordée au Ghana et à la République centrafricaine. En outre, dans le cadre du projet « **Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières (SECCCI)** », l'IGAD a réalisé et diffusé une étude et un manuel de formation sur la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la programmation tenant compte des situations de conflit.

14 <https://www.nomos-elibrary.de/10.5771/9783748908388-149/dialogue-7-the-role-of-south-south-and-triangular-cooperation-in-contexts-beyond-oda>

15 [https://sdgfinance.undp.org/sites/default/files/Guidelines%20for%20Building%20National%20SSC%20and%20TrC%20Strategies\\_0.pdf](https://sdgfinance.undp.org/sites/default/files/Guidelines%20for%20Building%20National%20SSC%20and%20TrC%20Strategies_0.pdf)



### Renforcer la visibilité de l'ONU et faire évoluer le discours sur le Sahel

Afin d'aider les CER et les États membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, le PNUD a apporté son soutien à l'Unité d'appui à l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) dans le cadre de **la redynamisation du site web de l'UNISS<sup>16</sup> ainsi que de la création de comptes sur les réseaux sociaux et du lancement d'une campagne sur ces réseaux.**

En outre, l'Unité d'appui à l'application de l'UNISS a contribué à la réalisation d'un album photo en ligne, dont l'objectif était de présenter les activités de l'ONU au Sahel, de renforcer la visibilité de l'ONU et de faire évoluer le discours sur la région du Sahel. Le groupe cible de cette action est constitué de l'ensemble des parties prenantes actives au Sahel, à savoir les gouvernements, les entités régionales, les organismes de l'ONU, les donateurs, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé, les institutions financières internationales, etc.

### Soutenir la mise en œuvre de la Vision africaine des mines

En 2020, le projet régional sur la **gestion des mines en Afrique** a contribué à l'établissement du Centre africain de développement minier (AMDC) en tant qu'organisme spécialisé de l'UA – un centre d'excellence pour les activités minières, qui sera situé en Guinée. La création de l'AMDC en tant que centre d'excellence pour les activités minières permet à la CUA de fournir aux États membres et aux CER des conseils stratégiques et une assistance technique pour ce qui est de la gestion des mines.

Le PNUD a mobilisé un financement de 2,5 millions EUR auprès du Programme ACP-UE sur les minéraux pour le développement et il a amorcé des discussions avec la CUA en vue de la signature d'une lettre d'accord prévoyant que, pendant deux ans, la subvention soit utilisée pour renforcer les capacités institutionnelles de l'AMDC et pour achever son installation en Guinée en tant qu'organisme spécialisé.

<sup>16</sup> <https://unis-sahel.org/fr/>

### Transformation économique structurelle

Dans le cadre de l'appui technique qu'elle apporte actuellement à la CUA, l'équipe chargée du secteur privé au sein de l'Africa Finance Sector Hub du PNUD a participé à la préparation de fiches d'information par pays pour le **Centre d'excellence africain pour les marchés inclusifs (AIMEC)**. Sur la base de ces fiches et d'une décision historique et unanime prise lors du 25<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba en février 2020, la Tunisie a été choisie pour accueillir l'AIMEC. Dirigé par la CUA, l'AIMEC aspire à devenir la première plateforme régionale panafricaine à offrir une direction éclairée et à promouvoir des actions en faveur d'une plus grande inclusivité dans le monde de l'entreprise et sur les marchés.

En 2020, **l'Équipe d'analyse et de recherche stratégiques (SART) du PNUD a élaboré et suivi des documents stratégiques clés, dont les offres renouvelées du PNUD pour la région et les plans de réponse à la COVID 19.** L'équipe a réalisé et promu des analyses thématiques et régionales qui favorisent et encouragent des engagements fondés sur des données factuelles, dont des analyses socioéconomiques et des webinaires thématiques ciblés. Elle a par ailleurs entrepris des recherches empiriques de niveau mondial, dont les résultats ont été présentés notamment dans le rapport sur le reclassement des PMA, le rapport sur la réalisation des ODD en Afrique, et le rapport sur le développement humain dans la Corne de l'Afrique. Le programme d'économistes a apporté un appui constant aux 45 bureaux de pays du Bureau régional pour l'Afrique au travers de la réalisation d'études ciblées, d'analyses, de conseils et de l'envoi d'experts à des événements. Afin d'aider la CUA et les CER à s'acquitter de leurs missions, le PNUD a, au moment opportun, fourni aux organisations régionales des études empiriques de grande qualité à l'appui de l'élaboration de leurs politiques et de leur processus de prise de décision.

L'équipe a également forgé de nouveaux partenariats et étendu des partenariats existants – notamment avec la Brookings Institution, le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) et les universités traditionnellement noires (HBCU) – afin que les produits de recherche et d'analyse du Bureau régional pour l'Afrique aient un plus grand impact sur les politiques.



La croissance régionale est inclusive, durable et caractérisée par une transformation structurelle et une réduction des inégalités économiques

RÉSULTAT 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

Le deuxième des trois résultats du Programme régional est étroitement lié au premier. Il passe par une collaboration avec la CUA et les CER, avec un accent sur la promotion de l'inclusion, de la durabilité et de la réduction des inégalités économiques à travers le continent. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses initiatives et projets régionaux, le Programme régional a contribué à l'obtention de meilleurs résultats en renforçant des mécanismes régionaux et nationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en mobilisant des ressources supplémentaires, en renforçant les capacités nationales pour la concrétisation des engagements pris au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN), en étoffant les connaissances sur les régimes de protection sociale et en lançant des initiatives visant à améliorer les mécanismes nationaux de protection sociale, en favorisant l'amélioration de l'épanouissement des jeunes et leur inclusion aux niveaux continental et national, en appuyant une coordination et une mise en œuvre renforcées du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, en soutenant la mise en œuvre de la ZLECAf et en appuyant des initiatives en faveur d'une transformation structurelle et inclusive de la région et des pays qui la composent.

## Renforcer les mécanismes régionaux pour l'égalité des sexes

Le projet régional « **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique** » a permis d'accroître le soutien apporté au Département Affaires politiques (DPA) de la CUA en vue de l'élaboration et du lancement d'un programme de trois ans sur la participation des femmes à la gouvernance et à la politique (2020-2022). Ce soutien a abouti au lancement du plan d'action du programme lors d'un forum de haut niveau tenu en juin 2020<sup>17</sup>. De manière plus générale, l'initiative du DPA vise à lever les obstacles institutionnels et structurels qui empêchent les femmes d'occuper des fonctions de direction au sein des organes décisionnaires, d'y être représentées et d'y participer. L'objectif est également de catalyser les efforts déployés pour associer davantage de femmes – et en particulier de jeunes femmes – à la riposte à la COVID 19. Le plan d'action vient compléter le pilier axé sur la gouvernance du Réseau des femmes africaines dirigeantes de l'UA et de l'ONU, au sein duquel le PNUD joue un rôle de chef de file. De vastes consultations ont été menées pour l'élaboration du plan d'action, afin de renforcer les synergies entre des parties prenantes clés, telles que les États membres de l'UA, les CER, les organisations de la société civile (OSC), les organisations de femmes ainsi que les sections nationales du Réseau des femmes africaines dirigeantes et les organismes de l'ONU. Ce plan d'action sur trois ans vise : à renforcer la participation des femmes aux structures de gouvernance en créant un écosystème favorable ; à assurer la parité des sexes au sein des partis politiques ; et à accroître le nombre de femmes en politique, dans les initiatives de secours et de relèvement dans le contexte de la pandémie de COVID19 et dans les missions d'observation des élections.

Le PNUD contribue à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en aidant le bureau de pays du PNUD au Niger à établir une **Plateforme permanente pour les femmes dirigeantes du Niger**, qui constitue la branche nigérienne du Réseau des femmes africaines dirigeantes et réunira des dirigeantes de tous les secteurs. Cette initiative vaut la peine d'être mentionnée, car il s'agit de la première plateforme permanente pour la paix dirigée par un éventail d'acteurs nationaux, par opposition aux mesures temporaires. En outre, le PNUD a organisé une **formation régionale en ligne sur les questions de genre et les élections** destinée aux institutions chargées de superviser les élections, dont des commissions électorales, des représentants des sections nationales du Réseau des femmes africaines dirigeantes, des OSC et d'autres parties prenantes qui contribuent à la tenue des élections. En septembre, ce sont 17 femmes et 8 hommes venus de neuf pays dans lesquels des élections sont prévues en 2020 et 2021 – Kenya, Nigéria, Ghana, Namibie, Gambie, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud et Zimbabwe – qui ont bénéficié d'une formation sur la promotion d'élections inclusives et sur la prise en compte des questions de genre dans le cycle des élections et le droit électoral ainsi que par les institutions compétentes. Le PNUD a renforcé les capacités du **Bureau de l'Envoyé spécial de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS)** en soutenant le déploiement, le suivi et l'établissement de rapports sur la mise en

œuvre par les États membres du Cadre continental de résultats sur les femmes et la paix et la sécurité conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce soutien visait également à promouvoir la participation des femmes à la vie politique et aux processus décisionnels. L'appui technique apporté a permis de générer et de gérer des supports de connaissance, dont l'objectif est d'améliorer le travail de l'Envoyé spécial et la coordination des activités liées à l'Agenda FPS en Afrique. L'un des résultats obtenus est la mise en place d'un pôle de connaissance pour le Bureau de l'Envoyé spécial sur les femmes, la paix et la sécurité, qui réunira les connaissances existantes et les rendra plus accessibles pour les décideurs politiques, les professionnels, les chercheurs et les autres parties intéressées.

Une **liste de vérification et une boîte à outils pour l'élaboration de rapports sur les femmes et la paix et la sécurité** ont également été créées, ainsi qu'un document accompagnant la boîte à outils sur le Cadre continental de résultats. Cette boîte à outils aidera les États membres et les CER à élaborer des rapports régionaux, afin de montrer dans quelle mesure leurs mécanismes, leurs lois et leurs politiques intègrent les questions FPS. Ce projet couvrait également l'apport d'un appui technique pour l'organisation du premier Forum africain sur les femmes et la paix et la sécurité, tenu en novembre 2020. Cette initiative a abouti à un « Appel à l'action », qui constitue un document de plaidoyer pour la CUA et les États membres de l'UA, qui peuvent l'utiliser pour évaluer la mise en œuvre de l'Agenda FPS et pour définir l'ordre de priorité des questions émergentes dans la mise en œuvre.

## Renforcer les mécanismes nationaux en faveur de l'égalité des sexes

Le projet régional « **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique** » a consisté en l'apport d'un appui ciblé aux bureaux de pays du PNUD et aux États membres. En 2020, 13 bureaux de pays du PNUD ont progressé dans l'intégration de l'égalité des sexes au sein de leurs actions de développement dans le cadre d'un programme facultatif de certification, le cycle 2018-2020 du Sceau de l'égalité des sexes. Deux bureaux de pays (Guinée et République centrafricaine) ont reçu le sceau d'or, huit bureaux de pays (Mali, Burundi, Éthiopie, Bénin, Sierra Leone, Mauritanie, Gambie et Malawi) ont reçu le sceau d'argent, et un bureau de pays a reçu le sceau de bronze (Afrique du Sud). À la fin de l'année 2020, 30 bureaux de pays de la région avaient terminé le processus.

## Étoffer les connaissances sur les régimes de protection sociale

La mise en œuvre du projet régional intitulé « **La protection sociale pour un développement durable** » a contribué à l'enrichissement des connaissances sur les régimes de protection sociale en Afrique en permettant l'actualisation des données de la plateforme sur l'état de l'assistance sociale en Afrique. L'accent a été mis sur les cinq critères permettant de catégoriser l'assistance sociale – la

## Avec un premier groupe de 21 boursières en 2019, cette initiative a permis de créer un réseau de jeunes professionnelles africaines talentueuses et de les doter des compétences de direction et de l'expérience requises pour contribuer de manière efficace à la prise de décision au sein d'institutions publiques, privées et multilatérales dans leur pays et à l'étranger.

demande, les politiques et les programmes, le cadre juridique, le financement, et l'institutionnalisation et la gouvernance – utilisés dans la première édition du rapport sur l'état de l'assistance sociale en Afrique. Les variables sont censées faciliter l'analyse des expériences de chaque pays, l'objectif étant de déterminer l'efficacité des institutions chargées de l'assistance sociale et de fournir des informations pour la recherche, le travail de plaidoyer ou l'élaboration des politiques. Dans le cadre des activités de plaidoyer, de sensibilisation et de renforcement des capacités s'articulant autour du rapport, une série de webinaires a été organisée. Ces webinaires ont réuni un groupe d'experts comptant un nombre équilibré de femmes et d'hommes ainsi que 375 participants, dont des professionnels de la protection sociale issus de gouvernements africains, des représentants de la CUA et des CER, des instituts de recherche, des OSC et des organisations internationales actives dans le domaine de la protection sociale.

## Soutien aux États membres pour l'apport d'une protection sociale aux populations exclues et marginalisées

Le PNUD a également soutenu la **formation de dix e-animateurs** (cinq hommes et cinq femmes) pour le cours en ligne TRANSFORM destinée aux professionnels de la protection sociale. La septième édition du cours en ligne destiné au personnel du PNUD et aux administrations africaines actives dans le domaine de la protection sociale a par ailleurs été financée dans le cadre du projet. La formation TRANSFORM a pour objectif de renforcer l'esprit critique et les capacités des décideurs et des professionnels aux niveaux national et décentralisé, afin d'améliorer la conception, la gestion et l'administration des régimes de protection sociale, en plus de transformer durablement la gestion et l'administration des socles de protection sociale. La version virtuelle de la formation comprend des supports et des méthodes de formation pour adultes, selon une approche reposant sur l'animation et la collaboration. La formation s'appuie sur une combinaison de supports de formation et d'outils de collaboration asynchrones. En outre, le PNUD entend

appuyer les pays africains pour l'élargissement de la protection sociale aux travailleurs non déclarés, dans le but de réduire la vulnérabilité de ces travailleurs face aux chocs et aux crises. Le PNUD a déjà organisé une série de webinaires lors desquels des représentants de gouvernements, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes participant au processus d'élargissement de la protection sociale à l'économie informelle ont pu partager leur expérience et de bonnes pratiques. Les participants ont étudié la question de l'**élargissement des régimes de protection sociale contributifs aux travailleurs informels en Afrique** sous l'angle de l'objectif consistant à ne laisser personne de côté, et ils ont accordé une attention particulière aux difficultés sexospécifiques rencontrées par les travailleurs et travailleuses non déclarés pour ce qui est de l'accès à la protection sociale, ainsi que d'autres difficultés auxquelles font face les populations marginalisées et vulnérables.

Ce projet a également été l'occasion de travailler sur une initiative régionale visant à renforcer la capacité des mécanismes de protection sociale reposant sur la collectivité à faire face aux chocs aux niveaux des ménages et de la collectivité. Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de la vision centrale de l'Offre stratégique renouvelée en Afrique, qui privilégie la collaboration avec les mécanismes de protection sociale existants dans les pays africains et donc la contribution à une réorientation du discours en Afrique, pour passer d'une approche axée sur les problèmes à une approche qui s'appuie sur des solutions africaines. Afin d'éclairer l'action du PNUD, une base de connaissances sur les mécanismes de protection sociale reposant sur la collectivité est en cours de création, l'objectif étant de réunir des informations essentielles sur les rouages de ces mécanismes, sur les besoins à satisfaire et sur les occasions à saisir pour ce qui est du renforcement de la résilience, des capacités de production, de la réponse à apporter aux changements climatiques et de l'inclusion des populations vulnérables, conformément au principe qui consiste à ne laisser personne de côté. À cet égard, le **projet pilote de régime de protection sociale reposant sur la collectivité** a été mené à bien au Zimbabwe et une méthodologie a été élaborée pour un projet pilote au Ghana, qui devrait être lancé en 2021. Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des initiatives pilotes, les responsables du projet ont adopté une démarche tenant compte des questions de genre et ne laissant personne de côté en veillant à la collecte de données ventilées par sexe et en tâchant de déterminer quelles sont les populations laissées de côté dans les régimes d'aide fondés sur la collectivité.

## Renforcer YouthConnekt à travers le continent

Le projet régional **YouthConnekt** a permis d'apporter un soutien au Gouvernement du Rwanda pour l'**établissement du Pôle africain YouthConnekt** (YouthConnekt Africa Hub)<sup>18</sup> et le recrutement de sa Directrice exécutive. Le Pôle est désormais le principal organe chargé de la mise en œuvre de YouthConnekt. Son mandat est le suivant : i) créer et coordonner un réseau continental pour la jeunesse africaine ; ii) faciliter le partage d'expérience et de connaissances entre les pays participant à YouthConnekt ; iii) contribuer à la formulation de nouveaux programmes nationaux

17 [https://www.youtube.com/watch?v=OQ\\_2XiKwSzl&list=PLeXbF67e2QWZ0tUSiamHnXGgLV4I0m31](https://www.youtube.com/watch?v=OQ_2XiKwSzl&list=PLeXbF67e2QWZ0tUSiamHnXGgLV4I0m31) et <https://www.youtube.com/watch?v=oF60af0voC-M&feature=youtu.be>.

18 <https://www.youthconnektafrica.org/>

**1** PLATEFORME POUR LES INFLUENCEUSES QUI CONTRIBUENT À LA TRANSITION POLITIQUE ET AUX PROCESSUS DE DIALOGUE



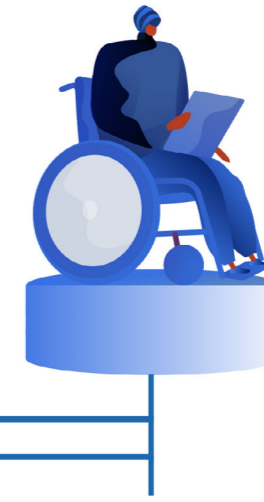
**2** PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX ET CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DES VIOLENCES ÉLECTORALES ET AUX TRANSITIONS POLITIQUES PACIFIQUES.



**3** COORDINATION DE L'INFLUENCE ET DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX DÉBATS, À LA TRANSITION ET AUX RÉFORMES POLITIQUES AU MALI



**4** RAPPORT DE RECHERCHE DÉTAILLÉ ET DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LES STRATÉGIES ADOPTÉES ACTUELLEMENT AU SAHEL



De plus, le PNUD a collaboré avec la CEDEAO afin de soutenir le WANEP dans le cadre du projet « **Bâtir une approche inclusive de relance post-COVID-19, de sortie de crises et de réformes de la gouvernance au Sahel** ». Ce projet a été conçu pour renforcer la participation des femmes de la région du Sahel à la gouvernance ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques tenant compte des questions de genre face aux multiples défis à relever dans les domaines de la sécurité, de l'aide humanitaire et du développement, alors que la pandémie de COVID 19 a exacerbé les difficultés, en particulier dans les pays cibles que sont le Niger, le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire. En 2020, un soutien a été apporté pour la mise en œuvre de la première phase du projet, qui portait sur la prise en compte des questions de genre dans les transitions politiques, les réformes et les processus de dialogue inclusifs visant à consolider

l'Agenda FPS dans les pays cibles du Sahel. En plus d'avoir donné des conseils techniques, le PNUD a soutenu les initiatives suivantes:

- un exercice de cartographie des influences dans chacun des quatre pays cibles pour veiller à ce que les influenceuses adéquates aient été identifiées et invitées à participer à la direction des coalitions nationales de femmes ;
- la sélection de 120 dirigeantes pour former les coalitions nationales de femmes, des plateformes collaboratives dont l'objectif est qu'un public plus large influence l'Agenda FPS au niveau local, et l'inauguration des coalitions nationales de femmes dans les quatre pays ;
- l'élaboration de plans d'action et la mise en place d'initiatives de renforcement des capacités pour les coalitions nationales de femmes ;

- l'élaboration d'initiatives qui tiennent compte des difficultés que les femmes et les jeunes filles rencontrent déjà dans chacun des quatre pays sur les plans politique et socioéconomique ;
- la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de communication aux niveaux national et local par des associations de femmes en Côte d'Ivoire, au Niger et au Burkina Faso ;
- la création du Centre des femmes pour la sécurité et l'observation des élections, dont l'objectif était d'offrir une plateforme pour la réduction de la violence fondée sur le genre au cours des élections présidentielles et législatives au Burkina Faso (22 novembre 2020), en Côte d'Ivoire (31 octobre 2020) et au Niger (27 décembre 2020) ;
- la production d'un rapport parallèle sur la sécurité lors des élections au Burkina Faso et au Niger.



**LORSQUE DES FEMMES SONT PRÉSENTES**

en tant que négociatrices, médiatrices, témoins et signataires, les accords ont

**35 %** DE CHANCES DE PLUS DE DURER **15 ANS.**



YouthConnekt ; et iv) fournir un canal pour la circulation des ressources et des possibilités à plus grande échelle, au service du développement socioéconomique des jeunes. Un soutien a par ailleurs été apporté dans le cadre du projet pour la reproduction du modèle de YouthConnekt au Soudan du Sud, au Mali, en Guinée-Conakry et à Sao Tomé-et-Principe, portant à vingt le nombre total de sections nationales YouthConnekt et relevant le niveau d'ambition de l'Offre stratégique renouvelée du PNUD en Afrique, l'objectif étant désormais de mettre en œuvre le modèle dans les 46 pays du Bureau régional. Au vu de la réussite du Programme 2019-2020 pour l'entrepreneuriat géré par le PNUD et la Fondation Tony Elumelu, qui a ciblé plus de 2 000 entrepreneurs dans sept pays du Sahel, le PNUD a de nouveau collaboré avec la Fondation pour promouvoir l'esprit d'entreprise dans le cadre de sa réponse ciblée à la crise politique au Mali. Ce programme, qui s'étale sur une durée de trois ans, vise à aider 10 000 entrepreneurs maliens à contrôler leur destinée. En 2020, le programme a coopéré avec le bureau de pays du PNUD au Mali, la Fondation Tony Elumelu et UBA Mali, afin d'aider 3 000 jeunes à bénéficier d'une meilleure connectivité, de former 2 194 entrepreneurs et de financer le lancement de 1 862 start-ups dirigées par des jeunes (70 % d'hommes et 30 % de femmes)<sup>19</sup>.

### Soutien à l'initiative « 100 000 MPME »

En 2020, le Programme régional a travaillé en étroite collaboration avec l'Agence de planification et de coordination de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) pour promouvoir et soutenir la mise en œuvre de l'initiative « 100 000 MPME ». L'appui financier apporté par le PNUD a été principalement consacré à la mise en place de l'Académie MPME, ainsi qu'à des formations destinées aux MPME et au lancement de l'initiative au Mali, au Burkina Faso, en Égypte, en Mauritanie et au Gabon. L'Académie MPME a été inaugurée en décembre 2020 au Burkina Faso et au Mali. Cette cérémonie a réuni plus de 5 000 participants issus de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, qui ont pu assister à un webinaire d'information en présence d'experts, de représentants des gouvernements et d'orateurs du secteur privé. Les activités de l'Académie MPME, le soutien du PNUD aux MPME dans la région du Sahel, l'accès des MPME aux services financiers et le partage d'expérience, notamment sur les défis que les MPME doivent relever au quotidien, ont fait partie des sujets abordés lors de cet événement. Les événements de lancement ont été suivis d'une série de formations virtuelles et les MPME ont également pu bénéficier d'un encadrement.

### Renforcer les capacités nationales pour la concrétisation des engagements pris au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN)

Le projet régional « **Renforcer les systèmes nationaux de gouvernance des finances climatiques pour réduire la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité en Afrique** » a contribué à accroître la transparence et la responsabilisation pour ce qui est de l'affectation des ressources et des dépenses au profit d'une action

climatique tenant compte des questions de genre. Pour ce faire, un appui a été apporté pour la réalisation et la publication de l'étude de cas sur le financement de l'action climatique au Kenya, intitulée « Une réforme budgétaire et fiscale tenant compte des enjeux climatiques pour renforcer la résilience au travers de l'intégration de la planification, de la budgétisation et de l'établissement de rapports aux niveaux du pays et des comtés ». Cette étude de cas est utilisée dans le cadre de dialogues régionaux et mondiaux ainsi que pour l'élaboration d'un document d'orientation mondial sur le marquage des budgets climatiques. Ce document, élaboré par le PNUD, le FMI et la Banque mondiale, est destiné aux ministères des finances.

Le projet régional a également permis de **soutenir 40 pays africains pour la révision de leurs plans climatiques nationaux – les contributions déterminées au niveau national (CDN)**. La plupart des CDN auront été approuvées au niveau gouvernemental et/ou auront été officiellement soumises au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'ici à juin 2021 (la plupart des pays comptaient les soumettre pour décembre 2020, comme prévu dans l'Accord de Paris, mais la COVID-19 a entraîné des retards).

**Trois webinaires (deux webinaires régionaux et un webinaire national)** ont par ailleurs été organisés afin de soutenir le processus de révision des CDN. Le premier thème était le financement de l'action climatique et le second, les questions de genre et les changements climatiques. Les webinaires sur les questions de genre et les changements climatiques (en anglais et en français) visaient à aider les pays à produire des CDN révisées/actualisées tenant compte des questions de genre et à veiller à la qualité des indicateurs relatifs aux questions de genre dans les systèmes de suivi, de notification et vérification des CDN au titre du cadre de transparence renforcé des CDN. L'objectif était également de renforcer la collaboration entre les points focaux Genre et Climat de 26 pays (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, RDC, République du Congo, Sénégal, Tchad, Togo et Zimbabwe).

En juin 2020, une **table ronde virtuelle** a été organisée en collaboration avec le pôle Asie-Pacifique du PNUD, le FMI et la Banque mondiale sur le thème « Intégration du financement de l'action climatique dans la gestion des finances publiques – focus sur le marquage des budgets climatiques ». Grâce à cet événement, 85 participants – des représentants de ministères des finances/du plan et de ministères de l'environnement/ des changements climatiques ainsi que des points focaux Environnement et des conseillers économiques de bureaux de pays du PNUD – venus de toutes les régions d'Afrique ont pu partager leur expérience du marquage des budgets climatiques, notamment dans le cadre de la réforme du financement de l'action climatique.

### Recherche et promotion des politiques publiques

Le commerce transfrontière informel (CTI) joue un rôle essentiel dans l'économie de l'Ouganda et de la RDC, étant donné qu'il constitue une source vitale de moyens de subsistance, qu'il est une source cruciale de devises – ce qui a des retombées sur la création d'emploi et les revenus –, et qu'il contribue considérablement à la sécurité alimentaire. Le Centre des zones frontalières d'Afrique du PNUD a publié un document d'orientation sur le thème « **la résilience et les moyens de subsistance dans les situations de conflit : les commerçantes transfrontalières dans la zone frontalière entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda** ». Ce document met l'accent sur le CTI et l'importance d'aborder les marchés frontaliers dans une perspective transfrontalière ainsi que sur la nécessité de prendre des mesures face au tort que la COVID-19 a causé au CTI. Il examine la possibilité de cibler les commerçants informels en vue de l'intégration des questions de genre dans le CTI, alors que les femmes y rencontrent plus d'obstacles que les hommes.

La zone frontalière du lac Tchad est le théâtre d'une violence accrue liée à la présence d'organisations extrémistes, ces actes de violence étant principalement perpétrés par des membres de Boko Haram et de ses sous-factions. Ces conflits sont exacerbés par les difficultés posées par les changements climatiques, les migrations transfrontalières, la pandémie de COVID-19, le trafic d'armes légères, l'évolution démographique, la pauvreté persistante et les problèmes de gouvernance. Le Centre des zones frontalières d'Afrique a publié un document d'orientation sur **Boko Haram, les jeunes, la prévention des conflits et la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad**.

Ce document fait état d'un manque criant de stratégies transfrontalières tenant compte des questions de genre pour répondre aux difficultés rencontrées par les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Il y est également souligné qu'en dépit du déploiement de programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans les pays frontaliers du bassin du lac Tchad, les réponses apportées au problème de la vulnérabilité des femmes et des enfants demeurent insuffisantes et il convient d'établir un cadre régional tenant compte des questions de genre pour pallier les répercussions du conflit sur les femmes, les adolescentes et les adolescents. Ce document met par ailleurs en évidence l'urgence de s'attaquer aux problèmes structurels liés à la pauvreté, à la privation et aux changements climatiques afin de freiner l'enrôlement dans les rangs de Boko Haram. La zone frontalière de Karamoja, entre le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Soudan du Sud, est l'une des régions couvertes par l'IGAD qui ont été les plus durement touchées par les répercussions combinées des chocs climatiques, de la COVID-19, de l'invasion de criquets pèlerins et de l'insécurité alimentaire. C'est également une région qui accueille un nombre croissant de PDIP et de réfugiés. Le Centre des zones frontalières d'Afrique a publié un document d'orientation sur **la mobilité et la migration dans la sous-région de Karamoja**. Ce document met en lumière les enjeux liés à l'importance d'inclure la mobilité et le pastoralisme transhumant dans les cadres de planification et de politiques nationaux et régionaux, d'accorder la priorité aux déplacements liés aux changements

climatiques (notamment les sécheresses cycliques), et de faire face aux menaces climatiques en transformant les ressources naturelles disputées en biens publics communs. Ce document aborde également l'importance capitale de la coordination transfrontalière, d'un accès équitable aux ressources naturelles, et de la promotion d'un dialogue sur les préoccupations légitimes des populations frontalières, notamment au travers d'un soutien leur permettant de renforcer leur résilience. En 2020, l'Équipe d'analyse et de recherche stratégiques (SART) du Bureau régional pour l'Afrique a contribué aux efforts que déploie le Programme régional en faveur d'une croissance régionale plus inclusive et durable caractérisée par une transformation structurelle et une réduction des inégalités économiques, en appuyant la préparation de plus de cent documents relatifs à la COVID-19 : des analyses et des évaluations de la situation socioéconomique et des stratégies d'intervention. Huit séminaires ont par ailleurs été organisés en ligne sur la diversification de l'économie, l'économie maritime, la finance islamique, les questions de genre, la gouvernance, les ODD, la dette extérieure, la promesse de l'Afrique et les réponses socioéconomiques régionales à la COVID-19. Ces séminaires ont réuni plus de 500 participants.

### Encourager l'innovation et la transformation dans le secteur agricole

L'équipe régionale chargée du **secteur privé** a encouragé l'établissement d'un partenariat fructueux avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Dans le cadre de ce partenariat, l'équipe a produit un **Guide de formation sur l'écologisation des chaînes de valeur alimentaires régionales, en particulier dans les régions arides d'Afrique**, en vue de la mise en œuvre d'une sous-composante du Programme pour une approche intégrée du Fonds pour l'environnement mondial sur la sécurité alimentaire. Des consultations ont été organisées pour l'élaboration du guide, afin de veiller à ce qu'il réponde aux besoins de ses utilisateurs. Il a fait l'objet de deux sessions de révision par les pairs, en anglais et en français, auxquelles 53 personnes (16 femmes et 37 hommes) ont participé. Ces participants étaient issus de membres de l'unité de coordination du projet du pôle, des douze projets menés par les pays participant au Programme pour une approche intégrée, ainsi que d'organisations de la société civile aspirant à participer à l'écologisation des chaînes de valeur alimentaires pour un développement inclusif, durable et résilient. Le guide sera utilisé pour apporter un appui au renforcement des capacités aux fournisseurs de services et pour former de petits exploitants agricoles, parmi lesquels les femmes et les tranches de population à faible revenu sont représentées de manière disproportionnée, l'objectif étant de les encourager à adopter des modes de culture plus verts et, par ricochet, de leur offrir la possibilité de mieux intégrer les chaînes de valeur régionales, ce qui aura une incidence positive sur leurs moyens de subsistance.

Dans le cadre du projet « **Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières (SECCCI)** », l'IGAD a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités, dont deux sur l'eau, les parcours (lutte contre les espèces envahissantes), la pêche et la consolidation de la paix

19 <https://www.tonyelumelufoundation.org/tef-undp-mali-entrepreneurship-programme>

(sous-région I), et trois sur le pastoralisme et le développement des zones arides transfrontalières (un dans la sous-région II et deux dans la sous-région III). Les deux premiers ateliers visaient à renforcer les capacités locales dans les domaines de l'agriculture profitant des crues, de l'irrigation par épandage des eaux de crue et de la culture de décrue pour les terres arides et semi-arides d'Éthiopie. Les trois autres ateliers visaient à renforcer les capacités des agents techniques en matière de pastoralisme et de développement des zones arides (bétail, santé, conflits, gestion des ressources naturelles, commerce et eau). L'IGAD a par ailleurs réalisé et diffusé deux études et guides de formation supplémentaires sur a) l'élevage, les maladies transfrontières des animaux et la chaîne de valeur des produits de base, et b) la gestion des parcours et la diversification des moyens de subsistance.

### Promotion de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

La ZLECAf a été mise en place sur la base d'un accord conclu par les pays de l'Union africaine et signé en mars 2018. Jusqu'à présent, l'accord a été signé par 54 des 55 États membres de l'UA et ratifié par 36 des pays signataires. Le Programme régional est conscient de l'importance de promouvoir la ZLECAf auprès des jeunes. Dans le cadre d'une collaboration continue avec la CUA, le projet régional sur la ZLECAf, en coopération avec **YouthConnekt**, a soutenu l'**Africa Youth Month Challenge** (défi du mois de la jeunesse africaine), qui consistait à former lors d'un séminaire (« masterclass ») dix jeunes dirigeants – cinq hommes et cinq femmes – aux politiques liées à la ZLECAf.

Les jeunes dirigeants ont également entrepris de rédiger des stratégies nationales et régionales sur la ZLECAf, lesquelles ont été évaluées par la CEA et l'ITC<sup>20</sup>. Par ailleurs, un rapport phare intitulé « **Les Futurs de la ZLECAf : au service des femmes et des jeunes** », qui met en lumière les possibilités commerciales qui s'offrent aux femmes et aux jeunes en Afrique, a été publié en partenariat avec l'UA et le Secrétariat de la ZLECAf<sup>21</sup>.

Cette publication contribue à la promotion de pratiques claires et réalistes propices à une transformation structurelle et à l'adoption des meilleures pratiques, l'objectif étant de favoriser l'emploi des jeunes et des femmes et leur autonomisation au travers de la ZLECAf. Les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf ont débuté en janvier 2021. La ZLECAf devrait renforcer la compétitivité des entreprises, promouvoir le développement industriel au travers de la diversification et du développement des chaînes de valeur régionales, et encourager un développement socioéconomique et une transformation structurelle durables. Le PNUD continuera de favoriser la réussite de ces initiatives en travaillant avec ses partenaires sur le terrain pour veiller à ce que les entreprises d'exportation dirigées par des femmes et des jeunes bénéficient d'un appui.

### Transformation économique et structurelle

Dans le cadre de sa contribution au Cadre stratégique de l'ONU pour la région des Grands Lacs, l'équipe chargée du secteur privé de l'Africa Finance Sector Hub (AFSH) a poursuivi sa collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (O/SESG) et le Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) afin d'**appuyer les travaux de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs** au travers de la préparation de projets d'investissement transfrontaliers qui ont abouti à la production de douze descriptifs de projets d'investissement pouvant être financés. Cette équipe, dont le mandat est d'apporter un appui technique aux bureaux de pays du Bureau régional pour l'Afrique, a également contribué à l'obtention de plusieurs résultats remarquables. Sous la direction de la Représentante résidente du PNUD en Afrique du Sud, l'équipe a rédigé un descriptif de projet visant à soutenir la relance et la résilience des MPME pour le bureau de pays du PNUD en Guinée équatoriale.

Ce projet a été financé par la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), avec un premier prêt consacré à la mise en œuvre du projet, d'un montant de 18 419 000 USD. Le descriptif du projet a également servi de modèle pour d'autres demandes de prêt à la BADEA introduites par les bureaux de pays du Cameroun, du Bénin et de la Guinée-Bissau. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative phare SDG Impact et sous la direction du Programme régional, l'équipe régionale a créé et déployé la **SDG Investor Map** (carte destinée aux investisseurs désireux de contribuer à la réalisation des ODD) **pour l'Afrique du Sud**. C'est la première fois qu'une telle carte est créée en Afrique. La SDG Investor Map a été présentée en septembre 2020<sup>22</sup>. Elle recense 30 possibilités d'investissement dans quatre secteurs – l'enseignement, l'agriculture, la santé et les infrastructures – dont les retours sont compatibles avec la participation du secteur privé, avec un impact significatif sur la réalisation des ODD. Cette carte a pour thème « la création de services de base abordables pour tous les Sud-Africains ». Elle cible donc les populations les plus marginalisées pour ce qui est de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux infrastructures, à savoir les populations à faible revenu et les populations noires, en particulier dans le secteur agricole. En outre, un appui a été apporté au Nigéria, au Kenya, au Rwanda, à l'Ouganda et au Ghana pour les aider à associer les travaux en cours liés au cadre de financement national intégré et l'évaluation rapide de la SDG Investors Map pour l'adaptation au contexte de la COVID-19. Un appui ciblé a été apporté à dix bureaux de pays supplémentaires (Cameroun, Eswatini, Gabon, Malawi, Namibie, Tanzanie, Zambie, Bénin, Togo et Guinée). Cet appui a consisté en la présentation de la méthodologie et des outils de cartographie des possibilités d'investissements lors de webinaires et en la rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation de SDG Investors Maps en adéquation avec les processus d'évaluation du financement du développement.

### Soutien aux États membres pour l'intégration des programmes mondiaux et régionaux de développement

La mise en œuvre du projet régional sur les **Objectifs de développement durable (ODD)** a abouti à l'élaboration d'un Guide numérique pour la planification intégrée en Afrique<sup>23</sup>. Conformément à la pratique standard du PNUD qui consiste à suivre une approche consultative, la révision et l'achèvement du guide ont eu lieu lors d'ateliers de consultation en présence d'experts techniques du PNUD, de responsables de la planification au sein des gouvernements et d'autres organismes. Un événement de suivi, organisé en marge du Forum régional africain pour le développement durable en février, a permis de promouvoir le guide et de créer un espace de dialogue et de collaboration entre les pays africains, les partenaires, d'autres partenaires de développement et des OSC.

En décembre 2020, le guide et sa version numérique ont été présentés par le PNUD, la BAfD, l'AUDA-NEPAD et la CEA. « De bons outils de planification nous permettent de rationaliser notre travail. Une meilleure planification facilite l'allocation efficace des ressources et une réalisation efficace des programmes », a déclaré Anthony Nyong, Directeur chargé de la lutte contre le changement climatique et de la croissance verte à la Banque africaine de développement, lors de la présentation du guide. « [Nous sommes déterminés] à travailler avec les pays membres régionaux pour intégrer les programmes internationaux dans les plans de développement nationaux dans le but ultime de mettre fin à la pauvreté, de créer des emplois pour les jeunes et de protéger la planète », a-t-il ajouté. L'équipe régionale a contribué à la mobilisation de 23 millions USD auprès du Fonds commun de l'ONU pour les ODD et de ressources de TRAC-2, ce qui a permis de soutenir des programmes menés par 37 bureaux de pays du Bureau régional pour l'Afrique<sup>24</sup> dans le cadre de la mise en œuvre du programme des cadres de financement nationaux intégrés. Les cadres de financement nationaux intégrés visent à améliorer la gouvernance économique au niveau national en inscrivant la planification nationale du développement dans une stratégie de financement globale alignée sur les ODD réunissant un large éventail de sources de financement, dont des financements publics, privés, nationaux et internationaux.

### Mobiliser des ressources au profit de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)

Afin de permettre à la CUA et aux CER d'élaborer des politiques économiques régionales inclusives, l'Unité d'appui à l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) a coordonné et facilité l'élaboration de trois **propositions de programmes phares sur la gouvernance, l'énergie, la résilience aux changements climatiques et l'agriculture durable en vue de la mobilisation de ressources**, lesquelles ont été approuvées par

les directeurs régionaux et des experts techniques des groupes de travail de l'UNISS. Le PNUD joue un rôle de chef de file dans le parachèvement des propositions sur l'énergie et la gouvernance, tandis que la proposition sur la résilience aux changements climatiques et l'agriculture durable est à l'examen en vue d'un déploiement à plus grande échelle.

### Conceptualisation du Programme Solaire et Santé

Depuis 2017, le PNUD dirige le **Programme Solaire et Santé (S4H)**, dont l'objectif est de relier deux secteurs vitaux – l'énergie et la santé – afin d'aider les pays à progresser vers une couverture sanitaire universelle, tout en préservant l'environnement. Au travers de cette initiative, le PNUD appuie les pays pour l'installation de systèmes photovoltaïques au sein d'établissements de santé et d'entrepôts situés dans des zones pauvres et difficiles d'accès. Jusqu'à présent, le soutien du PNUD – financé en grande partie par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) – a contribué à l'électrification solaire de plus de 900 établissements de santé et entrepôts situés au Zimbabwe, au Soudan, en Zambie, au Soudan du Sud, en Namibie, au Népal, en Angola, au Libéria, au Tchad, au Yémen et en Libye.

Au cours de l'année 2020, le Programme régional a contribué à la préparation de la **note conceptuelle du Fonds vert pour le climat intitulée « Programme Solaire et Santé : faciliter la fourniture de services énergétiques durables sobres en carbone pour les établissements publics de santé en Afrique subsaharienne »** (Solar for Health Programme: Enabling the provision of sustainable low-carbon energy services to public health facilities in Sub-Saharan Africa), qui prévoit la participation du Libéria, du Malawi, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe. Ce programme se concentre sur cinq pays dans une région où l'accès à l'énergie est très difficile. Il vise à concevoir un nouveau paradigme pour le financement de l'approvisionnement en énergie renouvelable des services de santé, qui passe par le financement et la pérennisation de l'approvisionnement des établissements de santé en énergie propre dans le cadre d'un système de financement innovant.

Dans le cadre de cette initiative, le PNUD a amorcé un dialogue avec le Secrétariat du Fonds vert pour le climat (FVC), afin d'envisager sa participation financière au programme et de veiller au respect d'une approche consultative. En 2021, l'équipe chargée du programme compte continuer de travailler au développement du programme, et notamment à l'établissement et à la mise en œuvre d'une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources, à la réalisation d'une analyse de l'écosystème pour les prestataires de services énergétiques dans les cinq pays, à la préparation d'un modèle financier et d'un budget détaillés, et à la préparation de la demande de financement pour le FVC et d'autres donateurs potentiels.

20 <https://www.opportunitiesforafricans.com/afcta-africa-youth-month-policy-challenge-2020/>

21 <https://guardian.ng/apo-press-releases/new-flagship-project-on-the-africa-continental-free-trade-area-afcta-spotlights-trade-opportunities-for-women-and-youth-in-africa/>

22 <https://www.cnbcafrica.com/2020/undp-launches-sdg-investor-map-for-south-africa/>

23 <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/cop25-la-banque-africaine-de-developpement-presente-un-guide-numerique-pour-aid-er-les-pays-africains-mettre-en-oeuvre-les-programmes-internationaux-33204>

24 Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, République démocratique du Congo (DRC), République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

## Promouvoir des systèmes de gouvernance efficaces, inclusifs et résilients pour la santé

Le PNUD a promu des systèmes de gouvernance efficaces, inclusifs et résilients pour la santé. Un appui a été apporté à 30 pays d’Afrique pour contribuer à la tenue des engagements à réduire les inégalités et l’exclusion sociale qui favorisent la propagation de maladies infectieuses (dont le VIH) et les problèmes de santé. Le PNUD a également soutenu les ripostes sanitaires à la COVID-19.

Au **Burkina Faso**, afin de soutenir la lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans le contexte des pandémies de VIH et de COVID-19 ainsi que de répondre à la crise humanitaire, le PNUD a appuyé un éventail d’interventions associant des acteurs locaux pour la mise en œuvre des initiatives de sensibilisation, de communication et de renforcement de la résilience face à la COVID-19. Ces interventions ont permis de renforcer la capacité de 60 chefs religieux traditionnels (54 hommes et 6 femmes) de plaider contre la discrimination à l’égard des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays (PDIP), notamment les personnes vivant avec le VIH, déplacées en raison de la crise sanitaire et humanitaire qui sévit dans les régions du Nord et du Centre-Nord du pays. Le PNUD a également soutenu les activités de sensibilisation de la population menées par le Conseil national de la jeunesse dans le cadre de l’initiative Bataillon 2020, qui a mobilisé 3 370 jeunes, dont 899 jeunes filles, dans 270 municipalités du pays. Au total, 339 femmes ont participé aux activités de sensibilisation, dont 53 émissions d’information sur la

COVID-19 diffusées à la radio. En outre, 600 bénévoles nationaux ont été mobilisés pour sensibiliser la population et promouvoir les gestes barrières sur les marchés de Ouagadougou. Enfin, 48 journalistes (dont 14 femmes) ont été formés aux problématiques liées à la COVID-19 pour contribuer à la sensibilisation de la population. À l’occasion de l’intervention menée dans le cadre du Mécanisme régional de riposte, des mesures de prévention et de protection ont été prises au profit des populations pauvres et vulnérables : au total, 300 000 masques ont été distribués à 170 000 femmes et 130 000 hommes, et 850 jeunes ont été formés à la fabrication de gel hydroalcoolique.

En **République démocratique du Congo**, la COVID-19 et les restrictions imposées dans le contexte de la pandémie ont renforcé la vulnérabilité des ménages touchés, des populations clés et vulnérables ainsi que des personnes souffrant déjà du VIH. La situation a accru leur besoin d’une protection sociale et en matière de nutrition.

Des évaluations de l’incidence des restrictions imposées pour lutter contre la COVID-19 sur les personnes vivant avec le VIH et risquant d’être infectées par le VIH ont mis en évidence les risques suivants : (a) disponibilité réduite des médicaments antirétroviraux ; (b) persistance des obstacles géographiques, culturels et financiers qui entravent l’accès aux soins ; (c) grande vulnérabilité des travailleurs et travailleuses du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec d’autres hommes et des personnes transgenres face à la violence (viol, arrestation, stigmatisation et discrimination), une situation qui menace leur survie ; et (d) difficulté d’obtenir des préservatifs et du lubrifiant.

Ces évaluations ont abouti à l’élaboration d’un plan d’urgence centré sur la réduction des incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur le programme de lutte contre le VIH/sida en RDC. Ce plan a permis : (a) de renforcer les initiatives de communication et de sensibilisation virtuelles ; (b) de faciliter la production locale et la distribution de solutions hydroalcooliques, de sorte que les populations clés et vulnérables puissent avoir accès aux dispositifs d’hygiène recommandés pour prévenir la transmission de la COVID-19 ; (c) de soutenir la production locale et la distribution de 100 000 masques en tissu par des femmes vivant avec le VIH, afin d’atténuer l’impact socioéconomique de la COVID-19 sur leur vie ; (d) de renforcer les capacités de 141 prestataires de soins de santé et acteurs de la collectivité actifs dans les domaines des droits de l’homme, de l’égalité des sexes, des droits en matière de sexualité et de la santé dans le contexte de la COVID-19 ; (e) d’appuyer le renforcement des services de consultation et de dépistage volontaires du VIH dans les prisons et dans les endroits où se trouvent les travailleurs et travailleuses du sexe, les hommes qui ont des rapports sexuels avec d’autres hommes et les personnes transgenres, ainsi que de faciliter la distribution de préservatifs et de lubrifiant ; et (f) de soutenir la formation de 542 militants de terrain et pairs éducateurs – issus de communautés de personnes vivant avec le VIH, de travailleurs et travailleuses du sexe, d’hommes ayant des rapports sexuels avec d’autres hommes et de personnes transgenres – afin qu’ils puissent sensibiliser la population à l’importance de lutter contre la stigmatisation et la discrimination et recenser les cas de violence sexuelle.

En **Ouganda**, le PNUD a soutenu un exercice consistant à dresser un état des lieux et à établir le profil des personnes vivant avec le VIH et des populations clés qui ont souffert de la pandémie et ont été exclues de la société pendant cette période. Cet exercice a révélé que les personnes vivant avec le VIH et les populations clés n’avaient pas suffisamment accès aux médicaments et aux antirétroviraux dont elles ont besoin, et qu’elles étaient victimes de violence domestique et de discrimination sur leur lieu de travail. Au total, 110 cas ont été recensés, dont 66 cas de violence fondée sur le genre, 15 cas d’accès insuffisant aux médicaments et un cas de discrimination au travail. L’exercice a permis de plaider la cause de ces groupes par l’intermédiaire de la cellule de crise nationale de lutte contre la COVID-19, et les informations recueillies ont été utilisées pour pallier les insuffisances engendrées par les directives de confinement. Le projet a abouti : (a) à l’élaboration d’un livret qui sera distribué lors du Dialogue national annuel sur le VIH et les droits de l’homme ; (b) à la diffusion de deux programmes sur des stations de radio nationales (Radio One et KFM) pour dénoncer toutes les formes de traitement cruel dont sont victimes les populations clés et les personnes vivant avec le VIH, ainsi que la stigmatisation et la discrimination dont elles sont encore plus victimes depuis le début de la pandémie de COVID-19 ; et (c) à l’apport d’un soutien à un partenaire d’exécution national qui a porté secours à des travailleurs et travailleuses du sexe et à des personnes vivant avec le VIH ayant survécu à des actes de violence, qui ont ensuite été admis dans des refuges (parmi les 86 personnes sauvées, 51 étaient des femmes adultes, 5, des adolescentes, et 30, des enfants).



## Les institutions régionales pérennisent la paix et renforcent la résilience aux crises et aux chocs

RÉSULTAT 1 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 2 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

RÉSULTAT 3 DU PROGRAMME RÉGIONAL

---

Le troisième domaine de résultat du Programme régional consiste à promouvoir la résilience face aux conflits et aux chocs en soutenant les institutions régionales. Le Programme régional a contribué au changement au travers de la prévention de l'extrémisme violent ; de la mise au point d'outils sur les menaces pour l'environnement, la dégradation de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques dans les zones frontalières de la Corne de l'Afrique ; d'un soutien aux initiatives de stabilisation dans le bassin du lac Tchad ; et de la préparation, d'une part, du futur travail de stabilisation dans la région du Liptako-Gourma et, d'autre part, de la prévention des conflits et de l'instauration de la paix dans la région des Grands Lacs.

## Les sept axes de travail pour la stabilisation du bassin du lac Tchad



Éducation



Santé



Sécurité



Justice



Environnement



Appui de la collectivité



Moyens de subsistance

### Améliorer la communication stratégique pour la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad.

Au travers du projet régional intitulé « **Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement** », le PNUD a favorisé l'adoption d'un processus associant tous les acteurs de la société pour la rédaction du plan d'action de la force multinationale mixte (FMM) et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) sur la communication stratégique régionale pour la prévention de l'extrémisme violent. Ce processus a fait intervenir des dirigeants locaux traditionnels et religieux ainsi que des femmes buduma, kanouri et kanembou, et des associations de jeunes des neuf zones concernées en bordure du lac Tchad. En soutenant l'élaboration du plan d'action, le Programme régional a contribué à la **mise en œuvre de la Stratégie de stabilisation du lac Tchad**, notamment pour ce qui est du pilier 8 et de l'objectif stratégique 34 portant sur la prévention de l'extrémisme violent, qui prévoit la mise en place de moyens différents pour lutter contre l'idéologie de Boko Haram au travers d'initiatives conjointes menées par l'armée et les populations touchées, l'objectif étant d'anticiper, de prévenir et de contrer les discours radicaux.

Le plan d'action a été conçu en consultation avec des représentants des populations dans le cadre d'études de perception, d'un atelier de lancement, de la formation d'une équipe de rédaction constituée d'experts techniques représentant chacun des quatre pays bordant le lac Tchad, et de séances de rédaction pour les représentants des populations touchées, notamment des associations de femmes et de jeunes<sup>25</sup>. Quatre-vingt-cinq personnes (71 hommes et 14 femmes) ont participé à ces activités préliminaires, qui ont permis à des membres d'ethnies marginalisées dans les zones touchées d'exprimer leurs craintes par rapport aux actions militaires visant à prévenir l'extrémisme violent. La réunion de lancement et les réunions de rédaction ont été mentionnées comme les premières occasions pour les Kanur, les Boudouma et les Kanembou de discuter, dans leur langue, de la collaboration entre l'armée et les civils pour la prévention de l'extrémisme violent.

25 <https://www.africa.undp.org/content/rba/en/home/presscenter/pressreleases/2020/regional-workshop-to-prevent-violent-extremism-in-the-lake-chad-.html>, <https://www.mnjtf-fmm.org/press-release-regional-workshop-to-prevent-violent-extremism-in-the-lake-chad-basin-holds-in-ndjemena/> et <https://twitter.com/UniversiteDiffa>.

26 <https://journey-to-extremism.undp.org/>

### Approches transfrontalières fondées sur des données factuelles pour les interventions de prévention de l'extrémisme violent

Le projet régional a également amorcé deux études régionales d'envergure en 2020, dans le but d'étayer par des données factuelles les interventions transfrontalières de prévention de l'extrémisme violent. Ces deux études visent à faire entendre la voix des populations marginalisées qui risquent de sombrer dans l'extrémisme violent, une démarche importante à l'aune des conclusions de l'étude « Sur le chemin de l'extrémisme », qui a montré que la majorité des ex-recruteurs avaient grandi dans des régions marginalisées, dont des zones frontalières.

La première étude consiste en **une analyse quantitative de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du sud de la Libye**. Elle vise à faciliter la mise en place d'interventions précoces de prévention de l'extrémisme violent dans les régions frontalières du sud de la Libye, à la suite de l'appel lancé lors de la Conférence de Berlin. Cette étude offre une analyse exhaustive à court terme de la menace que représente l'extrémisme violent au sein des populations frontalières dans le sud de la Libye ainsi que dans le nord du Tchad et du Niger et le nord-ouest du Soudan, tout en prenant en considération le rôle que peuvent jouer les groupes d'extrémistes nigériens dans le soutien aux groupes actifs dans le sud de la Libye en leur fournissant des armes et du matériel ou en servant de viviers de combattants étrangers.

La deuxième étude, qui s'inscrit dans la continuité de l'étude « Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique » (2017)<sup>26</sup>, s'inscrit dans le **projet continental de recherche « Sur le chemin de l'extrémisme 2.0 »**. Ce projet de recherche aboutira à (a) une analyse des tendances qui régissent la socialisation politique des recrues des groupes extrémistes violents, le but étant de générer des données pour combler les lacunes thématiques, géographiques et méthodologiques de la première étude, (b) une évaluation de l'incidence de l'évolution du paysage de la prévention de l'extrémisme violent sur les trajectoires de radicalisation en Afrique depuis 2017, et (c) un examen des trajectoires de sortie de l'extrémisme.

## Connaissances et outils de planification environnementaux dans le bassin de l'Omo-Turkana et le bassin de la Jubba et du Chébéli

Le projet régional intitulé « **Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières pour les sous-régions sud-ouest de l'Éthiopie-nord-ouest du Kenya, district de Marsabit-zones de Borana et Dawa, et Kenya-Somalie-Éthiopie (SECCCI)** », a contribué à l'élaboration d'outils, dont l'objectif est de limiter les dangers pour l'environnement, de pallier la dégradation de l'environnement et de renforcer la résilience face aux changements climatiques. À cet égard, la composante liée à l'eau du projet du SECCCI, soutenue par le Programme régional en étroite collaboration avec le PNUE, a permis d'acquérir des connaissances et de créer des outils de planification environnementaux dans le bassin de l'Omo-Turkana et dans le bassin de la Jubba et du Chébéli.

Ces outils de surveillance transfrontaliers (Transboundary Monitoring Observatories) alimentent deux portails de données ([www.omoturkana-tmo.org](http://www.omoturkana-tmo.org) et [www.jubashabelle-tmo.org](http://www.jubashabelle-tmo.org)). Ces portails fournissent plus de 150 jeux de données d'observations de la Terre pour l'ensemble des bassins des deux côtés de la frontière. Le portail pour le bassin de l'Omo-Turkana propose également des outils d'analyse et de planification environnementaux. Chaque outil et application s'accompagne d'une formation intensive destinée aux professionnels des ressources en eau.

## Faire connaître les accords frontaliers pour l'édification de la paix et la prévention des conflits dans les régions frontalières entre l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie.

Les protocoles d'accord transfrontaliers sont des outils importants pour renforcer la résilience, construire la paix et résoudre les conflits dans les zones frontalières. Toutefois, bien que ces accords soient habituellement bien connus des décideurs politiques et dirigeants de haut niveau, les autorités et les populations locales ignorent souvent leur existence. Pour remédier à ce problème, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a dirigé **six ateliers de partage rapide d'informations** dans le cadre du projet SECCCI.

Ces ateliers ont permis aux représentants des pays, aux membres d'associations de jeunes et de femmes, ainsi qu'aux représentants de différents ministères de recenser les éventuelles lacunes dans les protocoles d'accords transfrontaliers existants, et de formuler des recommandations pour les autorités de plus haut niveau de part et d'autre de la frontière. Ces événements ont également été l'occasion d'améliorer la coopération et le dialogue entre les parties prenantes locales. Les discussions ont porté sur des sujets tels que la diffusion de l'information sur les changements climatiques et leurs répercussions sur les moyens de subsistance des peuples pastoraux, le soutien à apporter aux pouvoirs locaux en vue de l'élaboration de plans pour les collectivités et d'autres problématiques locales proposées par les populations et les autorités.

## Améliorer l'efficacité des initiatives en faveur d'une stabilisation immédiate et durable dans la région du lac Tchad.

En 2020, le projet du **Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad** a contribué à l'amélioration de la sécurité des populations, des infrastructures essentielles, des services de base et des moyens de subsistance dans les territoires libérés de Boko Haram et contrôlés par d'autres groupes armés. L'objectif de ce projet était d'améliorer l'efficacité des initiatives de stabilisation en les mettant en œuvre de manière plus cohérente, rapide et souple, là où, auparavant, cette assistance était fragmentaire ou absente.

**Au niveau national**, le Mécanisme a soutenu les gouvernements et les pouvoirs locaux concernés dans le renforcement des contrats sociaux, le rétablissement de la confiance, le maintien de l'ordre public et l'ouverture de nouveaux canaux pour le commerce transfrontalier et la construction d'infrastructures telles que des routes transfrontalières, notamment dans la région frontalière entre le Cameroun et le Nigéria. Il a également amélioré la sécurité des populations touchées. Dans le cadre des activités du Mécanisme portant sur les moyens de subsistance, la construction de plus de 1 800 infrastructures (conduites d'eau, magasins, étals de marché, logements, établissements de santé, écoles) a créé de nouveaux débouchés commerciaux et amélioré l'accès aux moyens de subsistance, ce qui permettra de tirer parti des possibilités économiques transfrontalières.

**Au niveau régional**, le Mécanisme a aidé la CBLT à établir des plateformes régionales clés pour coordonner les interventions et les politiques à tous les niveaux. Le Secrétariat de la Stratégie de stabilisation régionale est maintenant totalement opérationnel, et le personnel travaille dans de nouveaux bureaux situés dans les locaux de la CBLT. Par l'intermédiaire du Secrétariat, le Mécanisme a également facilité la mise en place de la structure de gouvernance de la Stratégie de stabilisation régionale ainsi que d'un cadre de suivi et d'évaluation pour la Stratégie de stabilisation régionale de la CBLT, il a contribué à l'harmonisation des politiques régionales et a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires et la société civile pour renforcer les partenariats, la participation et la prise de responsabilités dans le programme de stabilisation.

**L'élaboration d'un plan d'action régional pour la période 2020-2021** constitue un résultat clé des activités menées en 2020. Ce plan d'action sert désormais de guide pour la coordination des activités de stabilisation au niveau régional ainsi que pour la coopération dans ce domaine. Le plan d'action a été élaboré en consultation avec les parties prenantes. Il est le fruit d'un accord entre 55 représentants de quatre pays, la CUA, la société civile, les partenaires de développement et d'autres experts, et il s'accompagne d'une matrice et d'un glossaire sur les activités et les livrables de la Stratégie de stabilisation régionale. La mise en place d'une cellule de la CBLT chargée de la coopération civilo-militaire constitue un autre résultat clé. À la suite de deux ateliers auxquels ont participé la J9 de la FMM et des officiers d'état-major, le Conseiller militaire de la CBLT, ainsi que des représentants de la CUA, de la CBLT, de l'équipe de la Stratégie de stabilisation

régionale et du mécanisme national du Tchad, le mandat a été entériné et la Cellule sera opérationnelle en 2021. Elle devrait contribuer au renforcement des capacités de la CBLT pour la mise en œuvre de la Stratégie de stabilisation régionale.

La Plateforme de la société civile a été lancée en 2020 pour améliorer l'adaptation du processus de stabilisation aux réalités locales dans le bassin du lac Tchad, ainsi que l'opérationnalisation de l'équipe spéciale régionale constituée des partenaires d'exécution de la CBLT.

Cette plateforme a été créée à la suite d'une série d'ateliers de consultation des OSC menés par la CBLT – quatre consultations nationales virtuelles et une consultation régionale virtuelle en partenariat avec l'unité de la Banque africaine de développement (BAfD) chargée des relations avec la société civile et le Conseil économique, social et culturel de l'UA (ECOSOCC).

Cette plateforme devrait grandement participer à la simplification des actions tant nationales que régionales des OSC, des ONGI et des acteurs actifs dans plusieurs domaines interconnectés, une avancée particulièrement utile dans le contexte de l'élaboration des plans d'action territoriaux. L'apparition de la COVID-19 a menacé d'entraver le retour à la stabilité dans la région et d'accroître l'instabilité économique des populations vulnérables. Cependant, alors que le virus menaçait de nombreux égards les populations du bassin du lac Tchad, les partenaires régionaux ont prouvé leur volonté de faire front pour déjouer les menaces.

Le Mécanisme pour la stabilisation de la région a suivi et analysé l'évolution de la COVID-19 et les stratégies adoptées pour lutter contre la pandémie dans les territoires du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad). Il a rapidement fourni des **analyses et évaluations** préliminaires des répercussions du virus sur les domaines d'action prioritaires de la Stratégie de stabilisation régionale et le mandat du Mécanisme de stabilisation de la région.

Au travers du Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad, le PNUE a eu l'occasion de coopérer avec une institution régionale, la Commission du bassin du lac Tchad, en vue d'établir des partenariats pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience. Les partenariats noués avec plus de 30 acteurs onusiens et non onusiens, actifs dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix, ont permis d'étayer et de mettre en œuvre cette approche fondée sur les interactions.

## Jeter les bases d'un Mécanisme de stabilisation dans le Liptako-Gourma

L'initiative du PNUE en faveur de la stabilisation a débuté par la phase pilote du plan de lancement du projet (PEP), qui a duré 18 mois et a permis de jeter les bases d'un véritable Mécanisme de stabilisation pour la région du Liptako-Gourma. Ce Mécanisme de stabilisation s'attaquera aux causes profondes des conflits ainsi qu'aux problèmes d'insécurité et à la vulnérabilité des populations dans les zones frontalières concernées du Niger, du Burkina Faso et du Mali. Au cours de l'année 2020, le PNUE a veillé à

ce que l'initiative et le descriptif du projet soient en phase avec les besoins de la région et à ce que les activités soient menées en coordination avec les partenaires de développement et les donateurs. Pour ce faire, des consultations approfondies ont été menées avec des institutions régionales (CUA, Union économique et monétaire ouest-africaine/UEMOA et le Groupe de cinq pays du Sahel/G5 Sahel), des pouvoirs locaux au Burkina Faso et au Niger (maires et préfets) et des populations de la région de Tillabéri au Niger, ainsi qu'avec l'Alliance Sahel, la Banque mondiale et des pays donateurs. Ces consultations ont mobilisé plus de 100 personnes et suscité l'adhésion et l'engagement de décideurs politiques de haut niveau dans les trois pays du Liptako-Gourma, ce qui a permis la signature du descriptif final du projet au cours du dernier trimestre de 2020.

## Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs

Le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs vise à relever des défis relatifs à la paix et à la sécurité. Son action se fonde sur six piliers : la gestion inadéquate des ressources naturelles et des terres, les problèmes structurels rencontrés par les petites entreprises transfrontalières informelles, les problèmes de mobilité transfrontalière, le chômage des jeunes, la violence sexuelle et fondée sur le genre, et les conflits incessants. Le PNUE a **facilité la coordination de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs**, par l'intermédiaire du Secrétariat conjoint des co-champions (PNUE et PAM) et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Le partenariat du PNUE avec l'Envoyé spécial a permis de mieux coordonner le Cadre en menant à bien une évaluation des progrès, des étapes, des difficultés, des enseignements et des possibilités liés à sa mise en œuvre.

Parallèlement à cette évaluation, une nouvelle Stratégie de l'ONU pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs a été élaborée et approuvée par le Comité exécutif du Secrétaire général le 22 octobre 2020. Dix priorités sont énoncées dans la Stratégie ; elles s'articulent autour des trois piliers que sont : (i) la paix, la sécurité et la justice ; (ii) le développement durable et la prospérité partagée ; et (iii) la résilience face aux problèmes anciens et nouveaux.

Comme le Secrétaire général l'indique dans sa lettre au Conseil de sécurité datée du 3 décembre 2020, ces priorités orienteront l'action des Nations Unies dans la région, en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'étude conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale sur la prévention intitulée « Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict » (« Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents »). Par conséquent, bien que l'évaluation ait principalement porté sur une évaluation du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, les recommandations sur la marche à suivre sont axées sur la mise en œuvre de la Stratégie et de son nouveau Plan d'action.



## Améliorer la mobilité humaine

En 2020, le PNUD a contribué au renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales, dans le but d'améliorer la sécurité de la mobilité humaine en Afrique, et notamment de permettre des migrations sûres et régulières et la mise en place de solutions durables pour les déplacements forcés. Au niveau régional, le PNUD soutient l'IGAD en tant que membre du groupe restreint d'organismes de l'IGAD chargé de la mise en place de la **Plateforme d'appui au Processus de Nairobi pour des solutions durables et la réintégration des réfugiés somaliens** (et des réfugiés dans la région de la Corne de l'Afrique). En tant que membre du Groupe exécutif du Réseau des Nations Unies sur les migrations, le PNUD participe désormais activement au Réseau régional des Nations Unies sur les migrations (Afrique de l'Est et australe, et Afrique occidentale et centrale) lancé en août 2020, ainsi qu'à la plateforme de coordination régionale du Pacte mondial sur les migrations, qui apporte un appui aux États membres et à la CUA pour la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Pacte et examine les progrès accomplis en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le PNUD participe actuellement à la recherche d'une **solution à la crise du Tigré au niveau sous-régional**, en travaillant en étroite collaboration avec l'Équipe régionale des partenaires humanitaires pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, dirigée par l'OCHA, et en veillant à ce que les contributions du PNUD au niveau des pays entrent dans le cadre du Plan d'intervention régionale pour les réfugiés, dirigé par le HCR. Ces initiatives renforcent la résilience des populations des pays hôtes touchées par l'afflux de réfugiés et aident les gouvernements à gérer les déplacements internes dans le cadre du relèvement. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec le Bureau régional du PNUD pour les États arabes s'agissant des problèmes transfrontaliers entre le Soudan et Djibouti. En Afrique de l'Ouest et centrale, le PNUD et le HCR travaillent à un **plan d'action et d'intervention conjoint pour les déplacements forcés au Sahel et dans le bassin du lac Tchad**. L'accent y est mis sur l'amélioration des capacités locales et nationales pour ce qui est de l'élaboration de solutions

de développement, sur le renforcement de la résilience et sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix dans six pays (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, Nigéria et Tchad). Au niveau national, le PNUD et le HCR ont lancé des activités conjointes au Burkina Faso en vue de développer les moyens de subsistance durables et verts, et de résoudre les conflits fonciers dans les zones concernées par les déplacements internes. En Tanzanie, le PNUD et le HCR ont lancé ensemble une **évaluation de la faisabilité de l'intégration au niveau local d'anciens camps de réfugiés burundais** et des analyses connexes des capacités de gouvernance et des besoins locaux, en vue de l'élaboration d'un plan local intégré de développement et d'investissement.

Le PNUD et le HCR ont dirigé ensemble l'appui apporté au Gouvernement burundais pour l'élaboration d'un **Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés pour 2021**, l'objectif étant d'aider le Gouvernement dans ses initiatives visant à encourager les retours volontaires et la réintégration durable des réfugiés burundais en provenance des pays voisins (Tanzanie, Rwanda et RDC), et d'améliorer le relèvement et le développement dans les zones concernées par les retours. Ce plan conjoint vise à compléter les initiatives mises en place pour les réfugiés et les populations des pays hôtes dans les pays où les réfugiés burundais ont trouvé asile (notamment la Tanzanie, le Rwanda et la RDC). Au Mozambique, le PNUD appuie la mise en place de solutions durables pour les 500 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans la région de Cabo Delgado. Dans le cadre de ces initiatives, le PNUD collabore avec le PAM, l'OIM, le HCR et le Fonds pour la consolidation de la paix, dans le cadre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et du renforcement de la résilience.

Le renforcement de la collaboration entre les différentes initiatives constitue un aspect important du Programme régional, étant donné que la coopération contribue à une meilleure efficacité. Cette collaboration se traduit par l'organisation conjointe d'activités de renforcement des capacités, le partage de données et de contacts, et l'établissement de partenariats pour certains domaines thématiques ou régions afin d'éviter les chevauchements.

## Collaborations inter-projets

La collaboration entre l'équipe du projet régional « **Accélérer la ratification des traités de l'Union africaine et leur incorporation dans le droit national** » et l'équipe chargée du projet régional « **Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique** » a permis de s'assurer que l'appui apporté aux États membres en vue de la ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes (Protocole de Maputo), de son incorporation dans le droit national et de sa mise en application soit pertinent et ciblé.

L'équipe chargée de **l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et l'équipe chargée de l'environnement et des changements climatiques** ont conjointement organisé un atelier régional de deux jours, dont l'objectif était de partager des idées et des approches en vue de mieux intégrer la dimension de genre dans l'action pour le climat. Cette collaboration a permis de renforcer les liens entre les deux équipes et de réunir les points focaux Genre et Climat de l'Ouganda, du Ghana, du Kenya, de l'Éthiopie, du Libéria, de l'Afrique du Sud, du Malawi, du Lesotho, du Mozambique, du Zimbabwe, de la Guinée, de Madagascar, des Comores, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Cameroun, du Sénégal, de la République du Congo, du Niger, du Togo, du Tchad, de la République démocratique du Congo, du Bénin, du Mali, du Gabon et du Burundi.

La coopération entre **l'équipe chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et l'équipe du projet YouthConnekt** a abouti à une initiative en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi qu'à une collaboration avec **l'équipe de la ZLECAf**, dont l'objectif était d'appuyer la CUA pour l'organisation du Défi de l'innovation lors du Mois de la jeunesse africaine et d'une formation sur la formulation des politiques liées à la ZLECAf.

De même, la collaboration fructueuse entre l'équipe du projet « **Transformer le paysage de la coopération au développement en**

**Afrique en vue de la mise en œuvre des ODD dans le cadre de la coopération Sud-Sud** » et le **Programme d'économistes du PNUD** a permis d'organiser des échanges techniques dans le cadre de la coopération Sud-Sud sur les évaluations du financement du développement pour la mise en place de cadres de financement nationaux intégrés.

Des laboratoires de jumelage ont été mis en place afin de promouvoir les échanges horizontaux entre 17 pays du Bureau régional pour l'Afrique sur des thèmes liés aux cadres de financement nationaux intégrés, tels que le processus des évaluations du financement du développement aux niveaux national et local, les SDG Investor Maps, les finances publiques, les envois de fonds, la budgétisation des ODD, les finances numériques, etc

Les échanges ont principalement eu lieu entre (a) la Tanzanie, l'Éswatini et la Zambie, (b) le Mozambique, le Ghana et le Malawi, (c) le Rwanda et Cabo Verde, (d) le Bénin et le Cameroun, (e) le Lesotho et la Sierra Leone, (f) le Botswana, la Namibie et l'Ouganda, et (g) le Sénégal et le Cameroun. Les échanges entre le Sénégal et le Cameroun ont, par exemple, réuni plus de 50 participants issus des administrations des deux pays ainsi que d'autres parties prenantes. Ces échanges ont permis de parachever la rédaction des projets de rapports d'évaluation du financement du développement au Bénin, au Lesotho, au Nigéria, en Tanzanie et au Ghana, ainsi que les rapports initiaux pour les évaluations du financement du développement au Malawi, au Gabon et à Cabo Verde.

L'équipe du projet **Coopération Sud-Sud** (équipe de l'Africa Finance Sector Hub) a également collaboré avec **l'équipe chargée de la croissance inclusive**, en vue d'établir un lien entre les cadres de financement nationaux intégrés et la protection sociale ainsi que d'envisager différentes options de financement pour la protection sociale des travailleurs non déclarés. L'équipe du

projet **Coopération Sud-Sud** a également coopéré avec **l'équipe chargée des questions de genre** afin de réaliser une cartographie des interventions de programme fondées sur le genre dans les programmes liés aux cadres de financement nationaux intégrés dans l'ensemble des pays du Bureau régional pour l'Afrique.

Voici quelques exemples de ces interventions : l'élaboration de systèmes et de stratégies de budgétisation tenant compte des questions de genre, des cadres de financement nationaux intégrés tenant compte des questions de genre pour le financement des ODD, une stratégie de financement tenant compte des questions de genre, des politiques et des instruments de financement en faveur de l'égalité des sexes, la promotion de systèmes de gestion des finances publiques tenant compte des questions de genre, la promotion d'une participation égale des hommes et des femmes à l'économie, l'amélioration de la participation des femmes à la planification et à la budgétisation de la réalisation des ODD, la promotion de l'affectation de plus de ressources publiques à l'amélioration de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et la promotion de l'engagement du secteur privé en faveur de l'égalité des sexes.

Le projet « **Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières pour les sous-régions sud-ouest de l'Éthiopie-nord-ouest du Kenya, district de Marsabit-zones de Borana et Dawa, et Kenya-Somalie-Éthiopie (SECCCI)** » a développé de solides synergies avec la nouvelle initiative du PNUD, le Centre des zones frontalières d'Afrique. L'équipe du SECCCI – à la fois sur le terrain au niveau des sous-régions et au sein du **Centre de services régional pour l'Afrique** à Addis-Abeba – a appuyé l'action du Centre des zones frontalières en lui communiquant les coordonnées des parties prenantes pertinentes et en l'aidant à évaluer la collecte des données manquantes dans le triangle de Mandera.

L'équipe du projet « **La protection sociale pour un développement durable** » a entamé une collaboration efficace avec l'équipe de **l'Africa Finance Sector Hub** pour l'élaboration d'une réponse à la COVID-19 – « Une offre intégrée pour l'économie informelle et la protection sociale ». Cette offre intégrée précise comment l'équipe chargée de la croissance inclusive et l'équipe de l'Africa Finance Sector Hub pourraient unir leurs forces afin d'appuyer les pays dans leur riposte à la crise de la COVID-19. Cette initiative vise non seulement à répondre aux besoins immédiats, mais aussi à promouvoir une transformation à long terme du secteur informel, dans une démarche consistant à « reconstruire en mieux pour l'avenir ».

L'**Unité d'appui à l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)** a coopéré étroitement avec les équipes du **pôle régional du PNUD à Dakar**, du **Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad** et de l'**Autorité du Liptako-Gourma**, en vue d'améliorer la mise en œuvre d'initiatives régionales au Sahel.

L'équipe du projet du **Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad** a collaboré avec l'équipe du projet « **Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement** ». Cette collaboration a montré que la prévention de l'extrémisme violent dans une région exigeait d'investir massivement dans tout un ensemble de services publics, les infrastructures et les moyens de subsistance, ainsi que de mener des interventions plus ciblées.

L'investissement de l'équipe du projet sur la prévention de l'extrémisme violent dans des consultations associant tous les acteurs de la société pour l'élaboration de la Stratégie de stabilisation régionale de l'UA et de la CBLT a abouti à l'intégration d'un pilier relatif à la prévention de l'extrémisme violent dans le document fondateur de la Stratégie.



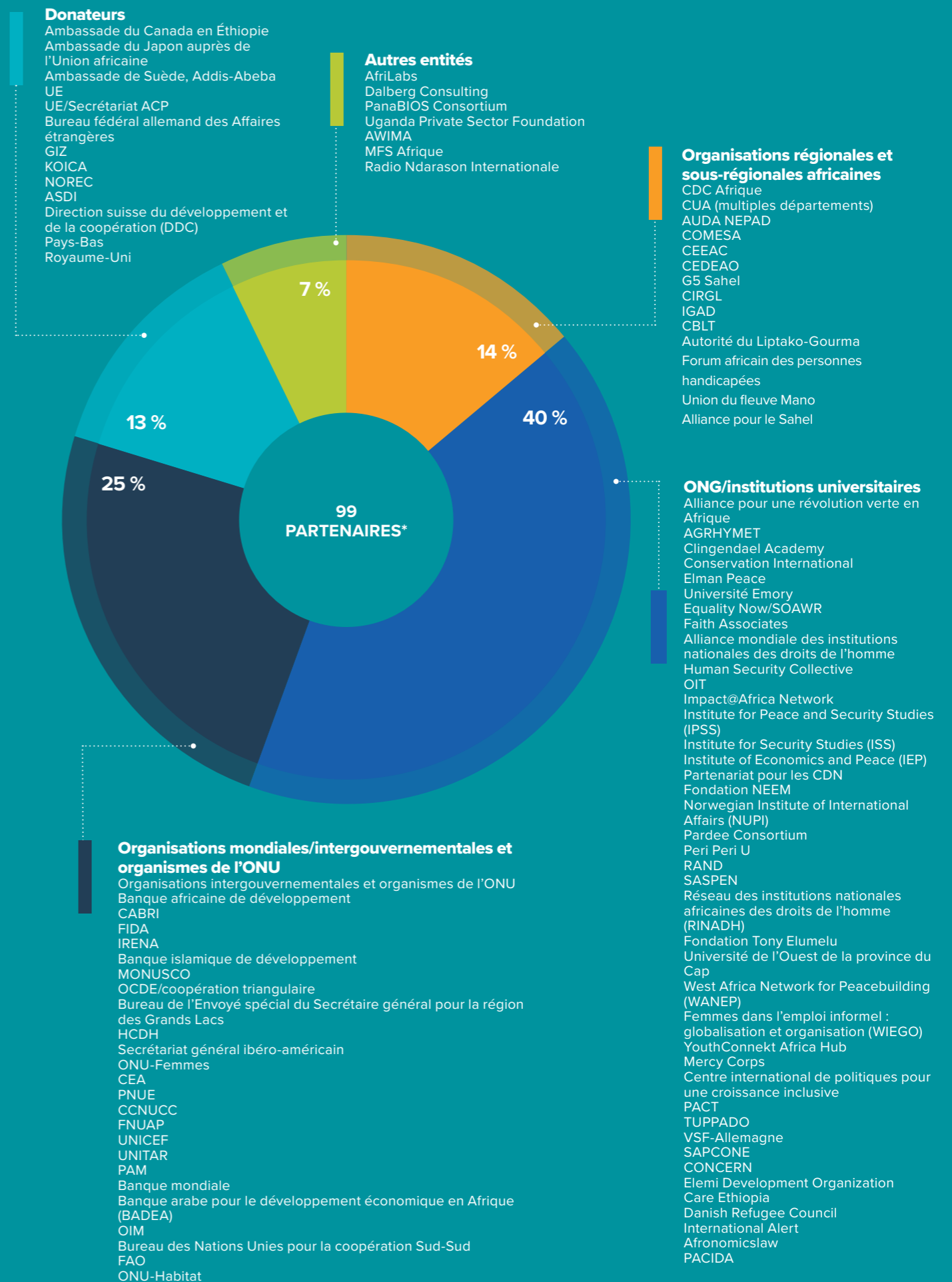
En 2020, nous avons collaboré avec plus de 99 partenaires

## PARTENARIATS

Les partenariats forment le cœur de l'action du PNUD. Dans toutes ses initiatives, le PNUD coopère avec d'autres organismes de l'ONU, des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des banques de développement, des associations locales et des entités régionales. En 2020, nous nous sommes associés à près de 100 partenaires.

- Organismes de l'ONU et organisations internationales:** le PNUD entend appuyer les efforts déployés par toutes les entités du système des Nations Unies. C'est pourquoi il a forgé des partenariats avec chaque organisme, fonds ou programme de l'ONU actif en Afrique. Le PNUD s'est notamment associé à l'UNICEF pour l'organisation de webinaires régionaux et mondiaux sur le financement des ODD et les cadres de financement nationaux intégrés, ainsi que pour la mise en place de l'initiative phare de financement en Afrique – le Mécanisme de solidarité pour le développement du capital humain et une relance verte (Human Capital and Green Recovery Solidarity Mechanism) –, dont l'objectif est de soutenir les investissements dans le développement du capital humain et une relance socioéconomique durable en Afrique subsaharienne. Le PNUD s'est par ailleurs associé au FENU pour la mise en œuvre de l'offre conjointe sur le financement numérique, dans le cadre de laquelle neuf pays du Bureau régional pour l'Afrique ont été invités à réaliser des évaluations de leur écosystème de services financiers numériques. Enfin, le PNUD a collaboré avec l'OIT et l'UNICEF, en vue d'établir un lien entre leur programme « Améliorer les synergies entre la protection sociale et la gestion des finances publiques » et les travaux que mène actuellement l'AFSH sur les cadres de financement nationaux intégrés, le but étant de promouvoir un renforcement des régimes nationaux de protection sociale pour qu'ils puissent élargir leur couverture.

- Institutions régionales et sous-régionales:** à travers le continent, le Programme régional coopère avec des entités telles que l'Union africaine, les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (CDC Afrique), les Communautés économiques régionales (CER), le G5 Sahel, l'Alliance Sahel, la Commission du bassin du Lac Tchad et l'Autorité du Liptako-Gourma.
- Gouvernements des pays hôtes:** le Programme régional travaille en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et infranationaux sur tout le continent, afin de leur apporter un appui pour la réalisation de leurs objectifs de développement. Le Programme régional forge également des partenariats avec d'autres pays et entités.
- Donateurs et secteur privé:** le PNUD permet à ses partenaires de s'engager différemment, en ancrant solidement leur appui dans l'action des Africains et des institutions africaines à tous les niveaux. Ces partenaires sont notamment les pays du CAD de l'OCDE, d'autres gouvernements, des institutions financières internationales, des institutions de financement du développement et des acteurs du secteur privé.
- ONG, société civile et collectivités:** en définitive, nos partenaires sont les peuples d'Afrique. Que ce soit dans le cadre de collaborations officielles, de réunions avec la population ou de plateformes en ligne, nous coopérons avec des organisations non gouvernementales (ONG), des réseaux locaux et d'autres organisations de la société civile, afin que notre action soit ancrée dans leur réalité.



# MISE EN ŒUVRE DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le PNUD est une organisation qui se fonde sur l'apprentissage. Il a inscrit l'apprentissage et l'évaluation au cœur des opérations qu'il mène au quotidien à tous les niveaux.

- Les bureaux de pays du PNUD, établis partout en Afrique, tirent constamment les enseignements du travail de partenaires actifs aux quatre coins du continent, des vastes plaines jusqu'aux grandes métropoles.
- Les pôles régionaux du PNUD, situés à Addis-Abeba, Nairobi, Dakar et Pretoria, contribuent à la résolution des problèmes frontaliers, dégagent des tendances régionales et reproduisent les innovations couronnées de succès.
- Dans 35 pays du continent, les Laboratoires d'accélération (Accelerator Labs) du PNUD misent sur les idées créatives de la population pour promouvoir des solutions locales de développement.
- Pour mener son action en Afrique, le PNUD peut également compter sur son Réseau mondial pour les politiques, qui compile et partage des connaissances acquises dans plus de 160 pays.

C'est ainsi notamment qu'il veille à ce que ses actions aient le plus grand impact possible, en cherchant de nouvelles manières d'accélérer et de déployer à plus grande échelle les solutions de développement. Le meilleur moyen – et peut-être le seul – de s'améliorer est de continuer d'apprendre.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur le travail du Programme régional partout sur le continent. Au total, 41 modifications ont été apportées au plan de travail annuel intégré du Programme régional pour 2020 dans le contexte de la COVID-19. Un peu plus d'un quart de ces modifications ont été apportées en raison de graves retards, d'une perte d'élan dans les actions, de changements de priorités (aboutissant à des résultats annuels plus faibles) et d'autres répercussions négatives. La plupart des modifications apportées ont consisté en la création de nouvelles activités et en la révision d'activités existantes en réaction à la pandémie. Les autres modifications étaient des ajustements des modalités ou des moyens de mise en œuvre. Il a bien souvent fallu migrer des événements en ligne. Cette solution a permis de réduire les coûts et d'organiser plus d'événements, mais il s'est avéré plus difficile de recueillir des données sur le nombre de participants et leurs caractéristiques démographiques.

Dans le contexte de la pandémie, le Programme régional aura pu prendre encore plus conscience de l'importance de l'adaptabilité. Le personnel et les partenaires du Programme régional se sont rendu compte qu'ils devaient poursuivre leur action par tous les moyens. Nous avons migré nos formations en ligne et donné à notre personnel et à nos partenaires les moyens d'utiliser les technologies nécessaires. Nous avons encouragé la conclusion de nombreux partenariats mondiaux, régionaux et locaux. Nous avons répondu aux besoins immédiats liés à la COVID-19, alors même que nous intégrions la pandémie dans notre planification à long terme. Nous continuerons de tirer les enseignements de notre expérience durant la pandémie, et nous savons que ces enseignements nous serviront pour les prochaines crises qui pourraient survenir en Afrique – ou ailleurs dans le monde.

## Facteurs favorables à une mise en œuvre efficace

En 2020, le Programme régional a fait preuve d'une grande souplesse dans la conduite de son action, à l'heure d'une crise mondiale sans précédent. Il ressort des évaluations effectuées que les facteurs suivants ont joué un rôle clé dans la réussite du Programme régional.

- **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** : la programmation conjointe (par exemple, avec la CUA) pour appuyer la réalisation d'objectifs communs et l'adoption d'une approche harmonisée par tous les partenaires ; de solides interactions et des dialogues planifiés régulièrement pour garantir le bon déroulement des opérations et veiller à une vision commune des perspectives régionales ; la mise à contribution de tous les partenaires, de la phase de conception à la phase de clôture des projets ; et la collaboration avec les partenaires en vue d'intégrer les questions liées à l'égalité des sexes et aux droits des populations marginalisées dans la planification et la mise en œuvre des projets
- **FINANCEMENT ET OPÉRATIONS** : des plans de travail flexibles pouvant être adaptés en cas de crise (comme dans le cas de la pandémie de COVID-19) ; la simplification de la communication interne et externe ; une analyse des risques minutieuse pour les actions transfrontalières ; des partenariats avec des organisations locales déjà présentes sur le terrain et jouissant d'une souplesse opérationnelle ; la possibilité de consacrer le temps nécessaire à la mise en place des projets (recrutement du personnel, ouverture des bureaux, etc.) et de la collaboration avec les

partenaires d'exécution, en particulier dans les zones à haut risque ; et une stratégie ciblée pour la mobilisation des ressources.

- **SUIVI ET ÉVALUATION** : la définition de la raison d'être des projets et d'indicateurs lors de la phase de conception, afin de disposer de repères pour évaluer la réussite ; l'association des partenaires des projets au suivi et à l'évaluation ; et l'élaboration de stratégies de pérennisation et de sortie dans le cadre du suivi et de l'évaluation.

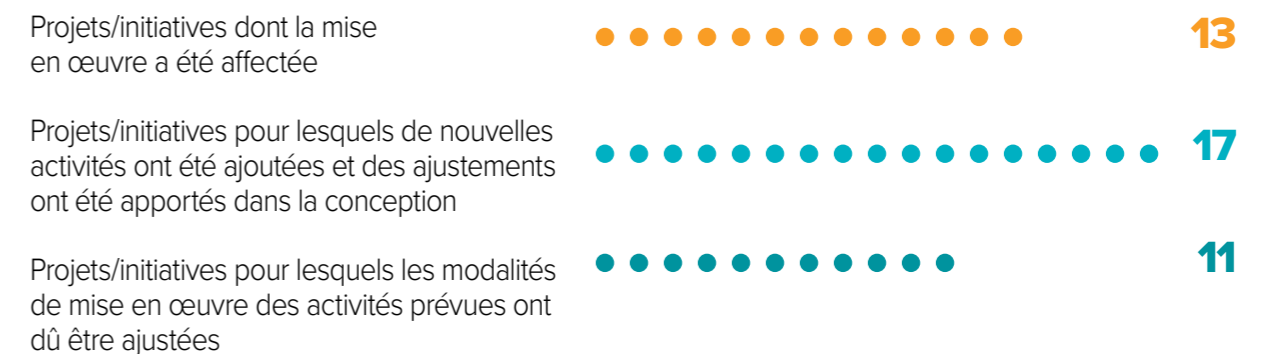
## Révision de la cartographie des risques et prise de mesures

Le développement est un domaine complexe en constante mutation. Les situations évoluent, tant au sein du PNUD qu'avec ses partenaires, dans les gouvernements et dans le monde. La propagation des maladies constitue toujours un risque, et la COVID-19 a eu des répercussions catastrophiques sur les pays où travaille le PNUD, ainsi que sur la manière dont il mène son action. Le PNUD ne peut pas toujours déterminer avec exactitude quels facteurs risquent de perturber ses opérations, mais il se prépare à tous les scénarios possibles. Nous sommes prêts à faire face à de nouvelles crises, qu'elles soient sanitaires ou d'une autre nature. Le Programme régional anticipe les risques et planifie les moyens qu'il pourra mettre en œuvre pour limiter leur impact. Le Programme régional se concentre sur plusieurs catégories de risques et prend des mesures pour les atténuer. Le Programme régional est constamment réexaminé et adapté, puisque le PNUD continue d'opérer dans des pays où les structures de gouvernance et les institutions démocratiques demeurent fragiles, des pays pour lesquels la pandémie a été synonyme de nouveaux coups durs sur le plan socioéconomique et qui évoluent dans des environnements à haut risque, notamment en raison de conflits et/ou de la recrudescence de l'extrémisme violent.

En 2020, de nouveaux risques ont vu le jour pour le Programme régional:

- **Planification/ressources**: la COVID-19 a poussé le PNUD et de nombreux donateurs à revoir leurs priorités, ce qui s'est parfois traduit par une réduction des fonds affectés à des projets en cours ou prévus. Face à cette situation, le Programme régional reste en contact étroit avec les donateurs, il réexamine le calendrier de ses programmes et ses engagements et il entend ajuster son action en 2021 aux besoins des populations et aux capacités des donateurs.
- **Mise en œuvre**: les restrictions imposées en raison de la COVID-19 pour les réunions et les déplacements ont limité la capacité du PNUD à réunir les parties prenantes pour s'assurer de leur participation aux projets et déterminer les besoins de leur pays. Face à ces contraintes, le Programme régional a maximisé son utilisation des plateformes en ligne et recouru aux politiques « accélérées » du PNUD afin que les services puissent être fournis dans les temps.
- **Sécurité**: d'après les analyses effectuées, la COVID-19 et les confinements qui ont été imposés en raison de la pandémie ont poussé des groupes extrémistes violents à plaider pour la radicalisation et à recruter de nouveaux membres, en particulier parmi les populations déjà marginalisées, telles que les jeunes, les femmes et les habitants des zones frontalières, entre autres. Le PNUD et les pouvoirs locaux coordonnent mieux que jamais leurs actions, en appliquant minutieusement les protocoles de sécurité intérieure et en suivant de près l'évolution des conditions de sécurité dans les régions touchées.

## Modifications apportées aux initiatives régionales dans le contexte de la pandémie de COVID-19



Le tableau ci-dessous dresse la liste des nouveaux risques liés à la COVID-19 et des mesures d'atténuation prises à différents niveaux en 2020.

RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION
<b>PLANIFICATION/RESSOURCES</b>	
Difficultés dans la mise en œuvre des mesures de relèvement à long terme préplanifiées en raison de l'incertitude.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer des initiatives intelligentes et des descriptifs de projets réalistes pour 2021.</li> <li>Veiller à la continuité de l'engagement des donateurs lors de la définition des nouvelles priorités de programmation stratégiques pour 2021.</li> <li>Réexaminer, hiérarchiser et reprogrammer les projets régionaux et nationaux en consultation avec les donateurs et les partenaires.</li> </ul>
Nouvelle réduction des activités et réaffectation des fonds pour répondre aux nouvelles priorités découlant de la pandémie de COVID-19.	
Fluctuation dans la disponibilité des ressources financières et humaines chez les partenaires, au sein des gouvernements, chez les sous-traitants et au sein du PNUD, ce qui pourrait mettre en péril la mise en œuvre d'activités de projets.	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	
Maintien des restrictions pour les réunions et les déplacements en raison de la pandémie ; retard dans l'exécution des activités en raison des mesures de distanciation physique imposées par les gouvernements africains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser au maximum les plateformes virtuelles pour les réunions en 2021.</li> <li>Recourir davantage aux politiques accélérées et d'intervention rapide du PNUD pour garantir l'exécution des activités en temps voulu.</li> <li>Recourir aux capacités locales et aux partenaires pour les actions régionales et nationales sur le terrain en 2021 :</li> <li>Renforcer les liens avec les partenaires locaux et les collectivités locales en cherchant à les autonomiser en vue de la création et de la mise en œuvre conjointes d'initiatives.</li> <li>Dans les projets, accroître les fonds consacrés aux ressources humaines aux niveaux national et local, afin de permettre une mise en œuvre rapide et efficace des projets.</li> </ul>
L'émergence de nouvelles priorités liées à la nécessité de réagir d'urgence à la crise de la COVID-19 aux niveaux régional et national pourrait mettre à mal la réputation du PNUD et sa capacité de mettre en œuvre efficacement sur le long terme les projets financés par des donateurs et de soutenir ses partenaires.	

RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION
<b>SÉCURITÉ</b>	
<p>Risque de détérioration des conditions de sécurité dans les régions vulnérables d'Afrique, en particulier dans les régions frontalières, ce qui pourrait limiter l'accès aux populations et accroître les risques pour les effectifs chargés des projets. Risques en matière de sécurité revus à la hausse en raison de la COVID-19, ce qui pourrait favoriser le recrutement par des groupes extrémistes violents et des incidents de sécurité. Le terme « corona djihad » est utilisé de l'Afrique de l'Est à l'Afrique de l'Ouest pour dénoncer l'importation du virus par les étrangers. L'analyse effectuée révèle que la pandémie est à l'origine des problèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aggravation de la marginalisation : la marginalisation croissante des femmes, des jeunes et des populations des zones frontalières ainsi que d'autres populations vulnérables pourrait, dans certains cas, pousser certaines personnes à rejoindre des groupes extrémistes violents.</li> <li>Poursuite de l'érosion du contrat social et de la confiance dans les autorités : l'incapacité de communiquer des informations sur la manière d'enrayer la propagation de la maladie et de fournir les équipements nécessaires érode encore un peu plus la crédibilité des pouvoirs publics, un argument que les groupes extrémistes violents utilisent dans leur propagande.</li> <li>Action sécuritaire et gestion autoritaire : le recours à la violence pour faire appliquer les dispositions de lutte contre la COVID-19 – couvre-feux imposés à coups de matraques et de gaz lacrymogène, par exemple – est contraire aux droits de l'homme et peut être à l'origine d'une recrudescence de la radicalisation.</li> <li>Les groupes extrémistes violents recourent de plus en plus à des arguments économiques pour recruter de nouveaux membres : la perturbation des marchés des produits de base et des chaînes d'approvisionnement liée à la pandémie, l'effondrement du secteur des voyages et du tourisme et le ralentissement de l'économie mondiale, ainsi que des dépenses publiques estimées à 130 milliards USD en Afrique, renforcent la marginalisation économique des populations susceptibles de rejoindre des groupes extrémistes violents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux suivre le dispositif d'évaluation de l'importance des programmes du PNUD afin de pouvoir anticiper et pallier les risques.</li> <li>Veiller à une coordination efficace des mesures de sécurité avec les autorités officielles et informelles au niveau local</li> <li>Analyser de manière approfondie et continue les conditions de sécurité et les conflits dans les régions concernées (Bassin du lac Tchad et Autorité du Liptako-Gourma)</li> </ul>



## RAPPORT FINANCIER

Période couverte par le rapport : 1er janvier 2020 – 31 décembre 2020

### A. Aperçu de la situation financière – 2020

	Ressources principales	Ressources complémentaires	Total
Bilan d'ouverture	–	20 417 534	20 417 534
Recettes perçues	26 215 051	58 763 644	84 978 695
<b>Ressources totales</b>	<b>26 215 051</b>	<b>79 181 178</b>	<b>105 396 229</b>
Budgets totaux	26 215 051	45 154 424	71 369 475
Utilisation des ressources complémentaires	<b>26 215 051</b>	<b>33 984 913</b>	<b>60 199 964</b>
Avances	–	943 996	943 996
Solde en fin d'exercice	-	<b>44 252 69</b>	<b>44 252 269</b>
<b>Exécution des budgets</b>	<b>100 %</b>	<b>77 %</b>	<b>86 %</b>

### B. Ressources complémentaires/participation aux coûts – Montants des accords pour 2020 et au-delà

Donateur	Montant total	Projet	Solde à l'ouverture	Reçu	À recevoir	Total
Allemagne	50 823 666	Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad	8 058 691	29 553 065	6 082 725	43 694 481
		Bassin du lac Tchad – Phase 2	318 410	935 334	–	1 253 744
		Mécanisme de stabilisation pour l'Autorité du Liptako-Gourma	–	5 875 441	–	5 875 441
SIDA	26 398 612	Projet régional de prévention de l'extrémisme violent	1 006 950	2 066 068	1 198 610	4 271 628
		Traités de l'UA	1 737 798	–	3 835 551	5 573 349
		Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad	4 122 012	4 695 387	–	8 817 399
		DDR/Résilience au Sahel	2 256 922	1 164 320	4 314 995	7 736 236
Pays-Bas	10 067 870	Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad	–	2 369 668	3 649 635	6 019 303
		Projet régional de prévention de l'extrémisme violent	1 057 167	1 470 719	1 520 681	4 048 567
UE	10 061 360	SECCCI	1 087 885	3 458 975	–	4 546 860
		Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad	–	3 201 143	2 313 357	5 514 500
MAECD Canada	6 302 074	Projet régional sur les questions de genre	–	2 941 831	3 360 243	6 302 074
MPTF	2 910 776	Projet régional sur les questions de genre – initiative Spotlight	–	510 000	1 624 478	2 134 478
		Fonds transfrontalier pour la région des Grands Lacs	300 013	–	476 285	776 298
FIDA	1 949 960	Programme pour une approche intégrée du Fonds pour l'environnement mondial sur la sécurité alimentaire	471 686	–	1 478 274	1 949 960
CABRI	521 694	Projet sur la gouvernance des finances climatiques	–	521 694	–	521 694
<b>TOTAL</b>			<b>20 417 534</b>	<b>58 763 644</b>	<b>29 854 834</b>	<b>109 036 012</b>

## C. Exécution par résultat/produit/projet

Résultat/produit dans le document du Programme régional	Projet	Utilisation des ressources principales	Utilisation des ressources complémentaires	Avances pour les ressources complémentaires	Total	
Produit 1.1	Accélérer la ratification des traités de l'Union africaine et leur incorporation dans le droit national	273 150	1 070 197		1 343 348	
Produits 1.3 et 3.2	Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement	829 220	4 762 114	112 434	5 703 768	
Produit 1.8	Soutien pour une coopération et une coordination efficaces des initiatives transfrontalières pour les sous-régions sud-ouest de l'Éthiopie-nord-ouest du Kenya, district de Marsabit-zones de Borana et Dawa, et Kenya-Somalie-Éthiopie	104 493	1 979 896	368 467	2 452 856	
Produit 3.3	Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad	1 577 103	23 058 327	28 107	24 663 537	
Produit 3.3	Lac Tchad – Phase 2	–	1 061 265		1 061 265	
Produits 1.4/2.2	Projet de gouvernance dans le secteur minier africain	128 888			128 888	
Produits 1.6 and 2.7	Secteur privé – Programme pour une approche intégrée du Fonds pour l'environnement mondial sur la sécurité alimentaire	134 138	350 614	115 506	600 258	
Produit	Émergence de l'Afrique : promouvoir les transformations économiques structurelles et le développement humain	300 535			300 535	
Produit 1.5	Transformer le paysage de la coopération au développement en Afrique pour mettre en œuvre les ODD dans le cadre d'une coopération Sud-Sud	140 181			140 181	
Produit 2.4	Programme régional du PNUD pour l'Afrique pour le déploiement à grande échelle de l'initiative YouthConnect (y compris le Fonds industriel pour les jeunes)	1 258 734			1 258 734	
Produit 2.1	<b>La protection sociale</b> pour un développement durable en Afrique (SP4SD Afrique)	191 526			191 526	
Produit 1.7	Renforcement de la résilience et des capacités de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation en Afrique	113 201	1 625 236		1 738 437	
Produit 2.3	Renforcer les systèmes de gouvernance des finances climatiques en Afrique	136 267			136 267	
Produit 2.6	Projet <b>énergétique</b> régional	128 128			128 128	
Produit 2.5	Promouvoir <b>l'égalité des sexes</b> et l'autonomisation des femmes en Afrique	136 715	32 500	308 469	477 684	
Produit 2.5	Participation des femmes à la gouvernance et à la vie politique	1 959 025			1 959 025	
Tous	Initiatives émergentes	Conflits/consolidation de la paix – soutien à l'UA	230 667		230 667	
		Migrations	63 081		63 081	
		Lac Victoria	–		–	
		Partenariat du PNUD avec l'ESSG-GL et la CIRGL et coordination du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs	86 539	44 764	11 013	142 316
		Plateforme sur la gouvernance en Afrique	156 221			156 221
		Transformation numérique	51 085			51 085
		Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), y compris les responsables des investissements	190 987			190 987
Tous	Projets lancés	Initiative African Influencers for Development	69 859		69 859	
		Centre des zones frontalières d'Afrique	815 964		815 964	
		Programme de bourses pour les jeunes dirigeantes africaines	854 634		854 634	
		Mécanisme de stabilisation pour l'Autorité du Liptako-Gourma	524 685		524 685	
Tous	Projet régional pour la supervision du soutien du Programme régional pour l'Afrique	1 678 956			1 678 956	
Produit 1.5	Projet régional sur les ODD (Objectifs de développement durable) ; travaux de synthèse de l'équipe de conseil stratégique	702 308			702 308	
Tous	Appui au Programme Sahel	507 482			507 482	
COVID-19	Réponse régionale du Bureau régional pour l'Afrique à la COVID-19	6 872 198			6 872 198	
Tous	Salaires et services communs du Bureau régional pour l'Afrique (Siège, Addis-Abeba, Dakar)	1 275 591			1 275 591	
Produit 1.5	Programme d'économistes seniors	4 723 487			4 723 487	
<b>TOTAL</b>		<b>26 215 051</b>	<b>33 984 913</b>	<b>943 996</b>	<b>61 143 959</b>	



Programme régional pour l'Afrique  
Programme des Nations Unies pour développement (PNUD)  
Centre de services régional pour l'Afrique  
Main Bole Road, Olympia Roundabout, DRC Street  
P.O. Box 60130  
Addis-Abeba, Éthiopie

<http://www.africa.undp.org>  
[rp.africa@undp.org](mailto:rp.africa@undp.org)  
Twitter [@UNDPAfrica](https://twitter.com/UNDPAfrica)